

Mémoire (en ce compris un séminaire d'accompagnement)[BR]- Séminaire d'accompagnement[BR]- Mémoire : "La fabrication avec et par l'objet : Les Sans. Comment étudier a posteriori une expérience théâtrale avec un groupe de sans-papiers ?"

Auteur : Etienne, Pierre

Promoteur(s) : Martiniello, Marco

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en sociologie et anthropologie

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/20296>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

NOM : **ETIENNE**

Prénom : **Pierre**

Matricule : **s913828**

Filière d'études : **Master en socio-anthropologie**

Mémoire de fin d'études

La fabrication avec et par l'objet : Les Sans

**Comment étudier a posteriori une expérience théâtrale
avec un groupe de sans-papiers ?**

Promoteur :

D' Marco Martiniello

Lectrice : **D' Elsa Mescoli**

Lecteur : **Didier Vandermeeren**

Remerciements

Avant toute chose, je tiens à chaleureusement remercier mon promoteur Monsieur Marco Martiniello qui m'a donné l'envie de reprendre tardivement un cursus, pour son exemplarité, et ses précieux conseils. Ensuite, je tiens à remercier Elsa Mescoli pour avoir accepté de me lire, ainsi que Didier Vandermeeren également pour avoir accepté de me lire et pour m'avoir emmené, le premier, à l'occupation de la Voix des sans-papiers de Liège à Burenville, il y aura bientôt dix ans. Au cours de l'écriture de ce mémoire dans l'ordre de mes rencontres je tiens à remercier chaleureusement pour leur inspiration et nos échanges : Stefan Le Courant, Gildas Loirand et Jean-Marie Pradier il y a un peu de vous trois dans ce mémoire, merci ! Pour leurs conseils et leurs relectures attentives, je remercie Gaëtan Absil, Patrick Govers, Luc Peeters et Isabelle Peeters. Comment ne pas remercier Liliane Fanello qui a impulsé l'atelier d'écriture qui aboutira au spectacle « Les Sans ». Je tiens à chaleureusement remercier le collectif de La Voix des sans-papiers de Liège et parmi celui-ci, Les Sans : Nadine, Pape, Ibrah aka Bourgmestre, Alfred, Eugène, Jean, Nafiou aka Maestro, El Hadj, Honoré, Cossy, Sana, Saidou...et tous les membres de la VSP. Lara Persain pour la voix-off dans le spectacle, Robert Grofils pour les transports de la troupe et le comité de soutien de la VSP. Enfin je tiens aussi à remercier tous les professeurs croisés au cours de ce cursus que ce soit dans les cours de méthodologie, de sociologie ou d'anthropologie. Merci !

Table des matières

Introduction	4
Chapitre 1 : Présentation et contextualisation	7
1. La Voix des sans-papiers de Liège (VSP)	7
1.1. Plusieurs dynamiques pour expliquer la durabilité de l'occupation	9
1.1.1 La constitution d'un comité de soutien à la Voix des sans-papiers de Liège	9
1.1.2 Le processus d'accession de La Ville de Liège au statut de « Ville Hospitalière ».	10
1.1.3 La Fin de l'occupation.....	10
2. Sociologie du « sans-papiers »	11
2.1 Une construction identitaire en terme d'illégalité	15
2.2 Être sans-papiers c'est vivre sous la menace	16
2.3 Être sans-papiers une étape dans une carrière migratoire : celle d'exclu ?	17
2.4 De l'ombre à la lumière.....	17
Chapitre 2 : Méthodologie	18
1. Les approches théoriques mobilisées par la méthode	19
1.1 Les Théâtres Documentaires (Magris et Picon-Vallin, 2019)	19
1.1.1 Le récit de vie auto-expert	20
1.1.2 La pièce-procès.....	21
1.2 L'ethnoscénologie (Pradier, 1996 et 2001).....	22
1.3 Les <i>performance theories</i> et <i>studies</i>	24
1.4 L'objectivation participante (Bourdieu, 2003)	25
1.5 La Phénoménologie critique (Willen, 2007)	26
1.6 L'auto-ethnographie rétrospective	28
1.7 La sociologie <i>a posteriori</i> (Loirand, 2021)	31
1.7.1. La <i>Frame analysis</i> (Goffman, 1991) et son interprétation par Cefai et Gardella (2012).....	33
2. Analyse de la fabrication de l'objet théâtral : Les Sans	35
2.1 La méthode pour le premier résultat	35
2.2 La méthode pour le second résultat	37
2.3 La méthode pour les perspectives et les limites	37
Chapitre 3 : Résultats, perspectives et limites	38
1. Une théâtralisation de l'<i>abjectivité</i>	38
1.1 Une poïétique.....	38
1.2 De l' <i>abjectivité</i>	40
1.3 La théâtralisation comme résultat d'une poïétique de l' <i>abjectivité</i>	40
2. La « fiction dialectique » comme remède à l'auto-réification	41
2.1 L'auto-réification des sans-papiers	41

2.2 La « fiction dialectique » (Tinius, 2016)	44
2.3 La « fiction dialectique » comme remède à l'autoréification	46
3. Auto-ethnographie rétrospective d'un ex-travailleur social du champ de l'Éducation permanente.....	48
3.1 Auto-ethnographie rétrospective	49
3.2 Auto-ethnographie actualisée	52
3.2.1 L'actualité de l'insolubilité de la réponse politique à la question migratoire	52
3.2.2 L'ethnographie comme restitution du rapport singulier de l'anthropologue avec d'autres individus singuliers.....	53
3.3 Les limites de l'action culturelle	55
3.4 Les limites de la méthode.....	58
Conclusion.....	58
Bibliographie.....	60
Bibliographie complémentaire	64
Médiagraphie	65
Annexes	66
Annexe 1	66
Annexe 2.....	67
Annexe 3.....	67
Annexe 4.....	69
Annexe 5.....	72
Annexe 6.....	73



Photo d'une représentation du spectacle « Les Sans » au Manège Fonck en novembre 2016 par Dominique Houcmant | Goldo ©

Introduction

[...] L'objet de mon mémoire, quant à lui, est celui de la création d'un objet théâtral avec une population sans-papiers : les Sans. Quel est le phénomène auquel j'ai participé en tant que Travailleur Social depuis 2015 en coconstruisant cette forme théâtrale ? Et comment l'étudier a posteriori ? Comment définir plus précisément la fabrication de l'objet étudié et quel est-il ?

À l'inverse des parcours individuels et atomisés des personnes sans-papiers magnifiquement décrits dans le livre de Stefan Le Courant (2022), j'ai suivi et participé à une expérience collective où la culture joue pleinement son rôle de *Bildung* (Adorno et Horkheimer, 1947), c'est à dire « [...] comme processus de formation de la personne, à laquelle s'adosse une certaine idée de l'expérience esthétique [...] » (Voirol, 2011 : 135). Et si, en écho à l'ouvrage de Stefan Le Courant et dans son sillage il s'agissait d'*ethnographier la résistance*, rétrospectivement, des personnes sans-papiers à travers ce processus ? Non sans omettre d'étudier ce phénomène depuis le point de vue et le cadre normatif liés à mon statut de Travailleur Social. En tout cas, cette soirée a changé la perspective dans l'approche de mon objet d'étude, et c'est ce cheminement que je vous invite à présent à suivre au cours des pages de ce mémoire. (Extrait de mon journal de terrain, le 13 octobre 2023, vers 18h au Musée de la Boverie à Liège à l'occasion de la remise du prix de l'essai Paris-Liège à Stefan Le Courant pour son ouvrage. « Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'État. », 2022).

Cet extrait de mon journal de terrain résume parfaitement les intentions de ce mémoire. J'ajouterais que ce travail souhaite modestement conserver une trace, une mémoire, justement, d'une expérience avant tout humaine, solidaire et créative. Le récit d'une entreprise anthropologique dans la confrontation à l'altérité.

Dans le premier chapitre, je présente la Voix des sans-papiers de Liège et les dynamiques de l'occupation d'un bâtiment par leurs membres. Cette occupation s'inscrit en lien étroit avec le processus de la création théâtrale « Les Sans » qui est l'objet d'étude de ce mémoire. C'est cette occupation qui a été au départ de la production scénique car elle a réuni les protagonistes de la création théâtrale dans un même lieu et dans le partage de l'expérience d'une même trajectoire : celle de sans-papiers. Il s'agit de contextualiser l'origine de la prise de cet espace de vie, les dynamiques qui ont fait sa durabilité et son terme seront analysées. Ensuite, je contextualiserai brièvement le phénomène migratoire sur une période qui va du début des années deux-mille à aujourd'hui en examinant l'évolution des chiffres de la population sans-papiers en Belgique. Enfin, pour achever ce premier chapitre, je ferai une revue de la littérature sociologique non-exhaustive sur l'évolution du vocable sans-papiers.

Dans le deuxième chapitre, je vais détailler comment mon cadre théorique s'est articulé avec ma méthodologie. Je vais montrer comment depuis ma question de recherche initiale j'ai évolué vers un cheminement épistémologique. Cette trajectoire m'a permis de réunir un corpus théorique autour de sept approches théoriques principales et une huitième en lien avec la septième. Ce cadre théorique est celui sur lequel je me suis appuyé et qui a inspiré l'élaboration de ma méthode pour faire l'analyse de mon objet d'étude a posteriori. La méthode et l'objet que je souhaite étudier se sont précisés au fur et à mesure de l'écriture et de mes recherches.

Dans le contexte de l'occupation, une des particularités du collectif de la VSP¹ est que celle-ci a toujours été envisagée comme une démarche politique autonome plus large pour visibiliser et revendiquer la cause des sans-papiers. Les membres ont également veillé à développer de nombreuses dimensions culturelles qu'ils évoquent comme le prolongement de leur lutte politique². L'expérience théâtrale « Les Sans » s'inscrivait donc dans un ensemble d'actions plus large. C'est le processus de fabrication de cette production théâtrale que j'ai pris comme objet d'étude. Ma question initiale de recherche telle que renseignée dans ma fiche descriptive était : **Comment analyser le processus de la fabrication par et avec l'objet d'une expérience théâtrale avec un groupe de sans-papiers au moyen d'une auto-ethnographie rétrospective?**

Au fil de mes lectures et de mes recherches j'ai été confronté à une interrogation persistante. Cette création théâtrale n'avait pas été initialement conçue comme une recherche. Je n'étais pas dans un protocole qui permettait la démarche itérative dans la récolte de données, comme par exemple dans la *Grounded Theory Method* (Glaser et Strauss, 1967 ; Lejeune, 2014). Il n'y avait pas de travail de terrain à effectuer, puisque la fabrication du spectacle avait déjà eu lieu.

¹ VSP est l'acronyme de la Voix des sans-papiers de Liège

² Dans le documentaire réalisé sur « Les Sans », J. évoque le spectacle comme un autre canal de sa lutte à 8min39 : <https://vimeo.com/204884714>

Par contre, mon matériau empirique était la somme de neuf années (de fin 2015 à aujourd'hui) d' « archives incorporées d'expérience indigène » (Loirand, 2021), au cours d'une immersion longue dans la co-fabrication d'une production théâtrale à laquelle j'avais pleinement participé.

Comment créer une méthode légitime et scientifique pour l'analyser ? Était-il possible de mener une analyse rétrospective ?

Cette expérience de création collective était un déjà-là. Ce déjà-là est le résultat d'une co-construction dans laquelle j'étais moi-même animateur-formateur, Travailleur Social, dans le champ de l'Éducation permanente. La création théâtrale « Les Sans » était aussi le résultat d'un projet d'Éducation permanente. Comment transformer cette création scénique en objet de recherche ? Était-il possible de fabriquer l'objet de recherche après coup ? Et comment le faire ?

Quel cadre théorique doit-être mobilisé pour ce faire, et est-ce possible a posteriori ? Ma réflexion s'est alors apparentée à un cheminement épistémologique. Cette démarche m'a conduit à mener deux entretiens : le premier avec Gildas Loirand, sociologue du sport et professeur fraîchement retraité de l'Université de Nantes à propos de la notion de sociologie *a posteriori* qu'il a développé dans un article³ et le second avec Jean-Marie Pradier, ethnoscénologue, professeur émérite, ex-codirecteur du Département Théâtre à l'Université Paris 8 et chercheur à la Maison des Sciences de l'homme à Paris depuis sa création, à propos de l'ethnoscénologie. Ces deux rencontres m'ont permis de clarifier des pistes d'analyses d'une part au niveau sociologique, d'autre part, au niveau anthropologique. Ces entretiens m'ont amené à déplacer, simplifier et stabiliser ma question initiale. Elle peut être reformulée comme suit : **Comment construire et analyser a posteriori l'objet de recherche : la fabrication d'une création théâtrale avec des personnes sans-papiers ?**

C'est en m'inspirant de différentes approches théoriques que le corpus conceptuel et notionnel explicité dans le deuxième chapitre a émergé. C'est à partir de celui-ci que je vais analyser la création théâtrale « Les Sans ». Parfois en m'en inspirant, en les articulant ou en combinant certaines de ces approches théoriques, parfois en en additionnant d'autres.⁴

Dans le troisième chapitre de ce travail, je présenterai deux résultats, les perspectives et les limites suite à ce travail d'analyse a posteriori. Cette étude débouche sur de nouvelles notions et de nouveaux concepts qui seront également définis. Enfin, je terminerai par la conclusion. Je vous souhaite de prendre autant de plaisir à sa lecture que j'en ai eu, d'une part en replongeant dans ma propre mémoire de ce qui fut sans aucun doute, pour moi, une aventure humaine, exceptionnelle et passionnante au long cours, d'autre part, une quête autant qu'une enquête épistémique.

³ Loirand, G. (2021). L'expérience passée du sociologue comme archive incorporée. Remarques sur une méthode illégitime. <https://hal.science/hal-04066646>

⁴ Les matériaux empiriques sont les textes du spectacle, les photos des répétitions et du spectacle, les entretiens menés à l'époque, le documentaire sur le spectacle, et mes souvenirs.

Chapitre 1 : Présentation et contextualisation

1. La Voix des sans-papiers de Liège (VSP)

La Voix des sans-papiers de Liège (VSP dans la suite du texte) est un collectif d'une petite centaine de femmes, d'hommes et d'enfants qui ont occupé une ancienne école d'horticulture qui appartenait à la Ville de Liège en Belgique pour la transformer en lieu de vie. L'occupation a duré de 2015 à 2019.

C'est dans le cadre de mes activités professionnelles comme animateur-formateur à la Section Régionale de Liège de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente (LEEP-Liège Asbl) que j'ai rencontré la VSP. La LEEP-Liège Asbl était une association active dans le champ de l'insertion socio-professionnelle, de l'apprentissage du français comme langue étrangère et l'alphabétisation des publics d'origine étrangère mais aussi dans le champ de l'Éducation permanente⁵ qui est la cousine belge de l'Éducation populaire française.

Dans le cadre du pôle des activités d'Éducation permanente, j'animais une émission radio sur les ondes de Équinoxe FM⁶ proposant chaque mois un programme qui présentait une association active sur le territoire de la Province de Liège. C'est lors de la préparation d'une émission consacrée au Monde des Possibles Asbl⁷, que son coordinateur Didier Vandermeeren a tenu à ce qu'une partie de l'émission soit dédiée à la présentation de la VSP. C'est lui qui m'a emmené pour la première fois à la rencontre de l'occupation de Burenville au Boulevard Sainte Beuve sur les hauteurs de Liège, en Belgique, fin 2015.

Dans le but d'en faire un reportage à diffuser dans l'émission de radio, j'y ai mené une série d'entretiens. Notamment avec S. qui s'occupait de l'accueil à la VSP, S. était en Belgique depuis quatorze ans avec ce non-statut, celui de sans-papiers.

Quatre-vingt-cinq personnes participaient à l'occupation à cette époque, vingt-huit nationalités y étaient représentées, hommes, femmes et enfants. Selon les propres mots de S. : « [...] *Toutes les religions sont représentées musulmans, chrétiens, mais on est ensemble, on mange ensemble, on dort ensemble, [...]* ».

S. précise aussi dans cet entretien que « *la seule chose qu'ils souhaitent c'est la régularisation* ». Mais aussi que « *l'intégration dans le quartier et le voisinage direct a toujours été très positive* ».

J'ai mené un autre entretien avec un autre occupant qui me détaille que l'occupation est constituée de cinq pavillons : deux sont pour les femmes avec enfants et deux autres pour les hommes et le dernier est un espace de stockage et une salle de réunion.

⁵ <http://www.educationpermanente.cfwb.be/>

⁶ Équinoxe FM est une station de radio locale en Belgique qui émet depuis 1989 pour diffuser ses programmes sur Liège et son agglomération. Elle est présente sur la bande FM de la région liégeoise.

⁷ Une Asbl est une Association sans but lucratif. Le Monde des possibles est principalement actif dans le champ de l'intégration des personnes d'origine étrangère. URL : <https://www.possibles.org/>

Les membres de la VSP me font visiter les lieux, en précisant qu'ils ont rétabli l'eau, l'électricité et le chauffage grâce notamment au groupe de soutien de l'occupation⁸. Ils me présentent aussi I. qui se présente lui-même comme le « *Bourgmestre des sans-papiers à Liège* ». Ils me présentent encore J. qui vient du Burkina Faso. Je leur pose alors la question du pourquoi de cette occupation ? Était-ce pour répondre à une urgence ? Un des occupants me répond que : « *C'est pour montrer au gouvernement que nous les sans-papiers, on est là et on fait une solidarité entre nous d'abord, et qu'on mène un combat ensemble [...]* ». J. ajoute que « *L'unique revendication est donc la régularisation de tout le monde, les sans-papiers qui participent à l'occupation et tous les autres...* » Il pointe également le fait que le gouvernement de l'époque (en 2015, donc, NDR) est en train de « *les mettre à l'écart* ». L'occupation est donc aussi une façon de visibiliser non seulement leurs existences mais aussi leurs luttes quotidiennes pour influencer sur l'opinion publique. J. explique que c'est aussi « *la conséquence d'un nombre croissant de demandeurs d'asile qui sont déboutés mais qui ne peuvent pas rentrer au pays car les persécutions politiques y sont toujours une réalité* ».

Cette tendance décroissante dans l'obtention du statut de protection (statut de réfugié ou statut de protection subsidiaire) ressentie par J. ne correspond pas avec les statistiques du CGRA⁹ sur une période de 10 ans¹⁰ où l'on voit clairement que les années 2015, 2016 et 2017 ont été des années durant lesquelles le taux d'obtention du statut de protection a dépassé les 50%.

Il est toutefois à noter que ce taux supérieur à 50% n'a plus été atteint depuis. Et que donc, au mieux, une personne sur deux qui introduit un dossier de régularisation l'obtient. Ce qui peut éclairer la perception de J. Le processus de régularisation est un processus long, complexe et éprouvant. À de nombreuses reprises, je fus sollicité par la plupart des participant.e.s au projet de la création théâtrale « Les Sans » pour établir des certificats de notoriété qui prouvent leur participation citoyenne, ce qui peut influencer positivement la décision de régularisation. C'est en soi un paradoxe puisque l'on demande des preuves de participation active en termes de citoyenneté à des personnes sans-papiers, alors que l'illégalité rend difficile sinon impossible une pleine implication citoyenne. Ici aussi, la violence des injonctions contradictoires qui pousse les personnes vivant une existence cachée à s'insérer « tout de même » est à souligner dans les processus étatiques à l'œuvre. De même, lors des entretiens menés par le CGRA, il est demandé aux personnes qui souhaitent obtenir l'asile de fournir des preuves tangibles que leur vie est menacée dans leur pays d'origine. Ce qui n'est pas simple puisque l'opresseur n'est pas forcément disposé à avouer sa culpabilité au CGRA. J., quant à lui, explique que l'occupation de Burenville est le résultat de réunions menées depuis 2014 en concertation avec un groupe de soutien constitué de citoyennes et de citoyens liégeois. Je leur pose ensuite la question du rapport qu'ils entretiennent avec les autorités liégeoises quant à l'occupation. J. explique qu'il existe une forme de tolérance. Je poursuis l'entretien en leur demandant comment ils envisagent l'avenir ? Ils me répondent qu'ils ont l'espoir que leur combat mènera à une régularisation.

⁸ Un groupe de soutien s'est rapidement constitué, il est composé de citoyennes et de citoyens liégeois, j'y reviens plus longuement dans la suite du texte.

⁹ CGRA est l'acronyme de Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides

¹⁰ Voir les données du CGRA dans l'annexe 1

Ils sont aussi conscients que à tout moment la police peut débarquer et les embarquer toutes et tous « *mais que cela fait partie des risques* », selon J.

Le fait de s'être constitué en tant que groupe donne une force collective à leur combat politique. Je conclus ce deuxième entretien en leur demandant quel serait le message qu'ils auraient à faire passer à la population liégeoise à l'occasion de la diffusion de leurs témoignages sur les ondes ? « *On souhaite les remercier* », me répond J., « *car on peut dire que ce sera grâce à eux si on arrive à maintenir le combat, à vivre, ...* ». Il nous rappelle aussi : « *D'après votre devise : l'union fait la force...* ». Un autre représentant de la VSP précise : « *En fait dans le contexte où nous sommes, nous voulons juste une reconnaissance, reconnaissance dans le sens où nous avons besoin de la liberté. Car quand on est là, on est comme enfermés à ciel ouvert, quand on sort dehors, c'est autre chose on joue à cache-cache avec les policiers car il n'y a pas de dignité sans la liberté.*»

Il est important de brièvement analyser ce qui a rendu la durabilité (quatre ans) de l'occupation possible selon plusieurs dynamiques.

1.1. Plusieurs dynamiques pour expliquer la durabilité de l'occupation

Il est assez rare qu'une occupation, que l'on appelle aussi plus communément un « squat » dure aussi longtemps. Qu'elle soit d'ailleurs, le fait de sans-papiers ou de squatteurs. Celle-ci a duré quatre ans ce qui est exceptionnellement long. Une loi fut pourtant votée en 2017 criminalisant plus fortement les occupations illégales de bâtiment, elle ne fut pas appliquée. Ce qui n'est plus le cas depuis le premier décembre 2022¹¹. La durabilité de cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, le bâtiment occupé appartenait à la Ville de Liège. Celle-ci a d'ailleurs magnifiquement joué le coup puisqu'au cours de l'occupation, elle a entamé une procédure de vente et que le bâtiment fut racheté au cours de l'année 2017 par une association privée. Mais avant cette vente, il est intéressant d'analyser la double dynamique qui s'était engagée.

1.1.1 La constitution d'un comité de soutien à la Voix des sans-papiers de Liège

La longévité de l'occupation s'explique dans un contexte juridique récent et différent (de 2015 à 2019). Elle résulte d'une double dynamique : en parallèle de l'occupation s'est constitué rapidement un Comité de soutien à la VSP. Ce comité a permis, d'une part, d'assurer et de maintenir un dialogue constant avec les autorités communales liégeoises. D'autre part, il a joué un rôle dans la logistique même de l'occupation et de sa gestion au quotidien.

¹¹ <https://www.teamjustitie.be/fr/2022/12/01/la-loi-incriminant-le-squat-retablie-les-expulsions-accelerees-a-nouveau-possibles/> consulté le 15 février 2024

Notamment, par l'apport de vivres, de vêtements et dans la gestion de l'ensemble des besoins qui peuvent apparaître dans une occupation où vivent quatre-vingt-cinq personnes, des hommes, des femmes et des enfants dans un dénuement réel.

La figure du « soutien » est un objet en soi dans la littérature comme nous l'expliquent Pauline Brücker, Daniel Veron et Youri Lou Vertongen car il existe une proximité sociale entre les chercheurs et les soutiens. « [...] Un effet corollaire de cette centralité des « ressources » dans la littérature est d'avoir fortement concentré le regard et l'analyse sur les « soutiens » de la cause des migrants, considérés comme des « ressources » indispensables à la mobilisation des « sans » [...] » (2019 : 16). Je me souviens de S. qui était le porte-parole de la VSP quand j'ai découvert l'occupation. S. avait un réel discours politique et ses rapports avec le comité de soutien étaient parfois conflictuels. Il a fini par jeter l'éponge. La présence de ce comité de soutien dans l'organisation logistique quotidienne de l'occupation et comme médiateur avec les autorités communales explique la longévité de l'occupation.

1.1.2 Le processus d'accession de La Ville de Liège au statut de « Ville Hospitalière ».¹²

En parallèle, plusieurs collectifs se sont constitués à Liège pour faire pression sur le Conseil Communal afin que la Ville de Liège accède au réseau international des villes hospitalières.

« Ces réseaux thématiques ont pour effet de diffuser des approches politiques, essentiellement dans le domaine de l'intégration et de la cohésion sociale. » (Lacroix, 2020 : 10-11).

Le 27 novembre 2017, la Ville de Liège, à l'occasion du Conseil Communal s'est donc déclarée officiellement « Ville hospitalière ». Une fois que la Ville avait acquis ce statut, il était tout de suite plus compliqué d'expulser une population sans-papiers d'un lieu d'occupation dont elle était propriétaire. Cela se traduit au quotidien, depuis, par une relative tolérance proclamée de la part des agents de police lorsque des personnes sans-papiers se font contrôler sur le territoire de la Ville de Liège. Du moins, c'est ce qui est annoncé dans les discours. Il faudrait pouvoir mesurer empiriquement si cette affirmation est fondée ou non. De plus, les questions d'asile relèvent des compétences du gouvernement fédéral et pas des autorités communales. En 2016, la rumeur s'était d'ailleurs répandue d'une descente imminente de la police fédérale à l'occupation de Burenville sans que celle-ci n'ait jamais lieu.

Néanmoins, ces deux facteurs : la constitution d'un comité de soutien et la reconnaissance comme « Ville hospitalière » de la ville de Liège expliquent la durabilité de l'occupation.

1.1.3 La Fin de l'occupation

Le bâtiment ayant été vendu en 2017 par la Ville de Liège à un propriétaire privé, il n'était plus du ressort de la Ville de Liège de se préoccuper du sort des personnes sans-papiers qui l'occupaient. Stratégiquement, c'était finement joué de la part de la Ville de Liège. En 2019, le bâtiment a été évacué. Le site qui l'accueillait

¹² <https://www.liege.be/fr/vie-communale/ville-engagee/liege-se-declare-ville-hospitaliere-responsable-accueillante-et-ouverte>

a depuis été rasé. Il ne reste plus aucune trace matérielle de cette aventure humaine et solidaire. Il ne demeure donc plus que des souvenirs et des traces éparses des nombreux projets qui y furent menés.

C'est pourquoi, il est important de témoigner de cette mémoire en mobilisant ce que Maurice Halbwachs appelle les « cadres sociaux » de la mémoire (1925). « [...] Les cadres dont nous parlons, et qui nous permettraient de reconstruire nos souvenirs après qu'ils ont disparu, ne sont pas, nous l'avons dit, purement individuels : ils sont communs aux hommes d'un même groupe [...] » (Ibid., 98).

Il est donc cohérent d'aborder cet épisode de mobilisation sociale non seulement dans sa dimension analytique mais également comme le témoignage d'une trace dans le cadre de ce mémoire.

Les femmes avec enfants ont d'abord été relogées dans des maisons individuelles dont la Ville de Liège est propriétaire, puis les femmes sans enfants et enfin les hommes. Il est notable de souligner cette différence de traitement par les autorités communales selon le genre ou encore selon le statut parental.

L'administration a tendance à prioriser la réponse aux besoins en fonction de ces données spécifiques. Leur situation reste toutefois précaire comme en témoigne la récente annonce de démolition (en septembre 2023) d'une des maisons individuelles dans laquelle certains avaient été relogés.

Si cette solution a le mérite de régler provisoirement la question du logement, elle ne résout toujours pas structurellement celle du *non-statut de sans-papiers*. Enfin, il est également à noter que cette occupation, si elle a duré dans le temps, a été parsemée de nombreuses embûches dans les défis quotidiens que représentent une vie en communauté dans des conditions précaires et qu'il y eut beaucoup de départs et d'arrivées au cours de l'occupation.

Pour certain.e.s l'occupation n'était qu'une étape dans leur *carrière migratoire* (Martiniello et Rea, 2011) pour d'autres, elle a pu devenir un réel projet de vie comme pour une bonne partie des participant.e.s à l'atelier d'écriture et puis au projet de création théâtrale « Les Sans ».

2. Sociologie du « sans-papiers »

La littérature en sociologie est assez riche sur ce qu'on appelle « sans-papiers ». Il est important de resituer cette définition dans son contexte socio-historique pour analyser le lien étroit qu'il existe entre l'évolution sémantique et le résultat de l'évolution de la construction juridique qui l'accompagne.

C'est pourquoi, je vous propose à présent une revue non exhaustive de la littérature autour de cette notion de sans-papiers. Ainsi que l'examen de l'évolution quantitative de cette population en Belgique.

Sociologiquement, l'état de sans-papiers est tantôt une *stratégie de séjour* (Engbersen, 1999) qu'il s'agit d'analyser comme des *espaces de mobilisations* (Siméant, 1998), tantôt une *invention* (Blin, 2008), ou encore l'état de *vivre sous la menace* (Agier et Le Courant, 2022) en tant que *groupe à faibles ressources* (Lipsky, 1981 cité par Mouchard, 2022).

Selon Daniel Mouchard ces « sans » seraient : « Les sujets, et acteurs, privilégiés de cette *insurrection permanente* (Balibar, 1992) que seraient les « sans » et autres « exclus » politiques. » [Mouchard, 2002 : 69].

Comme nous le rappelle Youri Lou Vertongen (2014), le « sans-papier » en Belgique est le résultat indirect des accords de Schengen et de son inscription dans le droit belge en 1996 avec les lois Vande Lanotte.

Qui, comme l'écrivait Sylvie Sarolea au moment du vote, elles peuvent être considérées comme des « lois d'exceptions et d'exclusion » (1996). L'exception et l'exclusion durent depuis 28 ans et ces lois fabriquent chaque année une population exceptionnelle et exclue. Être « sans-papiers » en Belgique, est le résultat d'une norme juridique qui date de 1996.

Cette condition particulière et l'entrée dans cette catégorie sont le résultat soit d'une procédure de régularisation à la suite de laquelle la personne a été déboutée d'une demande de statut protégé de demandeur d'asile, soit de l'arrivée sur le territoire belge sans aucun statut légal. Une personne sans-papiers peut être définie comme suit:

un individu qui n'est pas en possession de toutes pièces d'identité officielle en cours de validité, source de droits et devoirs, lui permettant de décliner en cas de besoin, non seulement son appartenance nationale, mais aussi son statut par rapport au territoire sur lequel il se trouve. (Kagné, 2000 : 45).

« Je vis en Belgique mais je n'existe pas ». (Un participant à un atelier d'écriture)

Un participant sans-papiers a produit cette phrase lors d'un atelier d'écriture : « *Je vis en Belgique mais je n'existe pas* ». Pour avoir côtoyé le Collectif de la Voix des sans-papiers pendant huit ans, je pense que à elle seule, cette phrase résume complètement ce statut particulier. Être sans-papiers c'est exister dans la négation, l'absence, le manque. C'est une situation difficilement transposable si on y est pas soumis soi-même. L'observation participante est ici limitée car être sans-papiers est un statut que l'on ne peut, par définition, pas partager, auquel on ne peut pas participer si on est en possession de papiers.

Par contre, nous pouvons l'observer directement. C'est avant tout un statut administratif ou plus précisément une absence de statut administratif.

Être sans-papiers en Belgique, c'est n'avoir aucun titre de séjour légal délivré par les autorités compétentes, ce qui inclut les personnes entrées sans permis de séjour légal, celles dont le statut de séjour a été invalidé ou a expiré, les demandeurs d'asile déboutés et les enfants nés de parents sans-papiers. Il est estimé que près de 1,1% de la population résidant sur notre territoire est en séjour irrégulier, soit entre 85.000 et 160.000 personnes, avec comme seule possibilité d'assistance publique l'accès aux soins de santé. (Dauvrin, Gysen et Lorant, 2016 : 1).

Être sans-papiers est le résultat de l'absence d'un statut légal octroyé par des autorités compétentes. Une dialectique du processus d'assujettissement et de subjectivation (Fassin, 2012) mais le processus de subjectivation se caractérise ici, précisément, par la fabrication d'un *non-sujet*. À bien des égards on peut penser à une forme actualisée de la hiérarchisation des races ou encore au statut de meuble de l'esclave dans

le Code Noir de Colbert (1685) ou encore à un phénomène de « réification » comme « pathologie sociale » (Honneth, 2008).

Si ce n'est que, ici, la machine administrative a produit une population massive, croissante au fil des années. Cette certification politico-administrative tend à naturaliser ce statut illégal et facilite la perception réifiante.

On aboutit alors à une conception « essentialiste » de leur comportement par la tendance à naturaliser la propriété négative considérée et à homogénéiser (massifier) la classe des porteurs d'une telle propriété, c'est-à-dire à les rendre individuellement indiscernables, ce qui facilite la perception réifiante¹³. L'efficacité de celle-ci s'accroît en outre de ce que la croyance en la validité des autres points de vue sur l'identité de l'agent se trouve neutralisée et elle se renforce lorsqu'elle reçoit une « certification » de la part des institutions politico-administratives. [...] (Lazzeri, 2011 : 279-280).

Être sans papiers se définit également par son contraire : avoir des papiers. Comment définir ce non statut, qui en est un, en étant un « sans » ? Comment accéder à l'observation de ce qui n'est pas ? Quelles sont les pratiques à l'œuvre ?

Des travaux sociologiques ont montré que la campagne de régularisation lancée en Belgique en 1999 avait été emprunte d'une dynamique genrée (Godin et Rea, 2010). Combien de personnes sont sans-papiers en Belgique ? « En Belgique, le rapport en Mars 2000 de la commission de l'intérieur du Sénat concernant la politique gouvernementale à l'égard de l'immigration avance des chiffres : les sans-papiers seraient entre 70.000 et 90.000. [...] » (Martiniello et Rea, 2002 : 89). En 2000, il y a eu 1.198 reconnaissances de statut selon les chiffres du CGRA¹⁴. Puis la campagne de régularisation de 2009 aurait établi selon « Le directeur-général de l'Office des Étrangers, Freddy Roosemont, [...] de 20.000 à 30.000 régularisations¹⁵ ». Des chiffres annoncés par la Libre Belgique en 2011.

Les régularisations en Belgique ont baissé de 10% en 2022, selon le rapport Myria¹⁶. Et d'après des chercheurs de la VUB, ils seraient 112.000 en Belgique en mai 2023¹⁷, à être sans-papiers. En douze ans, la Belgique a fabriqué entre 42.000 et 52.000 personnes sans-papiers supplémentaires. Entre 3.500 et 4.500 par an. En un peu plus de 20 ans, la population de personnes illégales a quasi doublé en Belgique.

¹³ Cette tendance à la classification homogénéisante est caractéristique des groupes sociaux à statut important et à prestige élevé, cf. F. Lorenzi-Cioldi [2009, chap. V] et D. Cohen [2010, p. 38, sq.]. Mais ces groupes ne possèdent pas le monopole d'une telle conduite.

¹⁴ Tableau 6 : décisions quant au fond du CGRA p. 23 :

https://emploi.belgique.be/sites/default/files/content/publications/FR/L_immigration%20en%20Belgique-2006.pdf cfr annexe 2.

¹⁵ <https://www.lalibre.be/belgique/2011/07/19/la-campagne-de-regularisation-a-donne-des-papiers-a-28000-illegaux-VH3SHLEUHV3LEX2R3EK3SBQHI/>

¹⁶ Communiqué de Presse de Myria du 23 mai 2023 : <https://www.myria.be/fr/publications/communique-de-presse-moins-de-personnes-regularisees-pour-motif-humanitaire-plus-de-personnes-refusees-au-sejour>

¹⁷ Anne François, Belga, le 12 avril 2023 : <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2023/04/12/selon-une-estimation-de-la-vub-la-belgique-accueille-112-000-sa/>

Tout comme il est difficile de définir précisément cet état « sans », il est difficile de quantifier précisément ce qui n'existe pas en tant que donnée administrative pour une administration.

Mais nous percevons tout de même là l'ampleur des chiffres qui témoigne du durcissement de l'accès à la reconnaissance du statut de demandeur d'asile en Belgique.

Une population vaste qui n'est pas reconnue en tant que telle dans le cadre légal-bureaucratique (Weber, 2015). Alors, comment faire pour tenter de mieux comprendre et mieux définir cette condition illégale, juridique et humaine si particulière ?

Selon Thierry Blin, c'est aussi « [...] le tournant politique qu'a constitué, en 1974, la fermeture des frontières à l'immigration [...] accompagné d'un *travail sémantique* [...] » (2008 : 247) qui a participé à l'invention des sans-papiers en France. Selon lui, dans ce contexte, la personne sans-papiers est soumise à une domination radicale dans laquelle elle va mettre en place des stratégies nouvelles de survie :

Pour conclure sur le thème général de la domination, il est donc possible d'estimer que la subjectivité des sans-papiers n'est pas liquidée par leur situation de domination radicale, et cela tient au fait que la conscience, les valeurs (et donc la politique), ne sont pas les simples dépôts (à travers des habitus) des logiques associées aux positions occupées dans l'espace social. Autrement dit, l'omnipotence relative accordée aux déterminations topologiques s'accompagne d'une compréhension de la politique faisant son deuil des arguments, des stratégies multiples utilisées par les acteurs. Pour dire les choses différemment, l'« homme », ni subjectivité pure, ni produit d'une réification structurelle, est « produit-producteur », confronté à des nécessités, fonctions de la maîtrise de ressources, mais susceptible d'appliquer une liberté concrète à ces nécessités. (Blin, 2008 : 254).

La situation de *produit-producteur* (Ibid.) est ici est une proposition de définition qui permet de mieux analyser le résultat d'une condition légale-bureaucratique (Weber, 2015) qui implique un produit devenant à son tour producteur d'effets face à des nécessités d'existence. C'est bien cette relation dialectique entre produit et producteur qui caractérise cette dénomination. Elle traduit la dialectique à l'œuvre entre le résultat de quelque chose ayant été fabriqué (une absence de statut légal), mais aussi en train *de se fabriquer* (une façon de survivre avec cette absence de statut).

C'est aussi une notion qui permet d'analyser une expérience théâtrale menée avec la Voix des sans-papiers de Liège puisque le matériau théâtral est le résultat de parcours, d'expériences vécues, de conditions et de situations d'illégalité d'une série d'individus comme autant de documents incarnés sur une scène de théâtre.

C'est une expérience radicale au sens de John Dewey (1934), un processus d'apprentissage actif et réflexif qui implique une relation entre l'individu et son environnement. Elle est ici radicale car cette relation à l'environnement est caractérisée par une frontière physique et symbolique : l'absence de papiers d'identité.

Un statut illégal qui rend inaccessible une série de dispositifs sociaux provoquant dans la foulée un ensemble d'interdits sociaux.

Ceux-ci constituent un processus de subjectivation pour les personnes sans-papiers comme figure illégale. Ce processus peut-il s'apparenter à une forme d'auto-réification ? C'est ce que nous interrogerons dans le troisième chapitre de ce mémoire.

2.1 Une construction identitaire en terme d'illégalité

Il est utile de convoquer une définition sociologique de la notion d'identité pour aborder la construction identitaire de la personne sans-papiers.

L'identité est constituée par l'ensemble des caractéristiques et des attributs qui font qu'un individu ou un groupe se perçoivent comme une entité spécifique et qu'ils sont perçus comme telle par les autres. Ce concept doit être appréhendé à l'articulation de plusieurs instances sociales, qu'elles soient individuelles ou collectives.

L'identité personnelle est le produit de la socialisation, laquelle permet la constitution du « Soi »¹⁸ [...]. L'identité n'est pas une propriété figée, c'est le fruit d'un processus¹⁹. Ainsi, le travail identitaire s'effectue de manière continue tout au long de la trajectoire individuelle et dépend à la fois du contexte et des ressources qui peuvent être mobilisées. Cette identité se modifie donc en fonction des différentes expériences rencontrées par les individus. [...] elle s'élabore toujours par rapport à autrui, dans l'interaction, en relation avec l'image que les autres nous renvoient, c'est une reconnaissance des autres. (Castra, 2012 : 72-73).

Le travail identitaire comme processus modifié par des expériences aboutit ici au statut de sans-papiers, par l'absence de reconnaissance d'un point de vue légal. Or, c'est bien l'absence de reconnaissance liée à l'absence d'un statut légal reconnu par les autorités compétentes à laquelle faisait référence un membre de la VSP dans les entretiens que j'avais mené en 2015²⁰.

C'est en 1990 qu'apparaît d'abord en Belgique l'expression « d'immigrés clandestins ». Il y a ensuite un déplacement vers celle de « sans-papiers » avec l'auto-qualification des individus eux-mêmes en 1998 à l'occasion de la mise en place du « *Mouvement National pour la Régularisation des Sans-Papiers et des Réfugiés* (MNRSPR) qui lui donne définitivement notoriété » (Faux, 2009 : 138). L'évolution terminologique

¹⁸ George H. Mead, *L'Esprit, le soi, et la société*, Paris, PUF, [1934], coll. « Le lien social », 2006.

¹⁹ Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridien-Klinscksieck, coll. « Sociétés », 1996.

²⁰ Voir p.9: Un autre représentant de la VSP précise : « *En fait dans le contexte où nous sommes, nous voulons juste une reconnaissance, reconnaissance dans le sens où nous avons besoin de la liberté. Car quand on est là, on est comme enfermés à ciel ouvert, quand on sort dehors, c'est autre chose on joue à cache-cache avec les policiers car il n'y a pas de dignité sans la liberté.* »

de réfugié à immigré clandestin puis à sans-papiers traduit un processus d'abord de criminalisation puis de déshumanisation sémantique malgré cette volonté d'auto-qualification.

Cette auto-qualification par les acteurs eux-mêmes peut être analysée comme un processus, et un ensemble de pratiques symboliques en résistance à l'assignation produite par la sémantique des autorités compétentes. Dans un double mouvement, elle externalise la causalité de cette absence de statut et renvoie cette responsabilité à l'État, mais cette qualification assigne également aux personnes un statut « en dehors » de l'État de droit, ce qui d'un point de vue identitaire conditionne la reconnaissance : « en relation avec l'image que les autres nous renvoient, c'est une reconnaissance des autres. » (Castra, 2012 : 73). Cependant, toutes ces définitions demeurent formelles. Qu'est-ce que cela implique de vivre avec cette absence de statut au quotidien ? Comment et par quel dispositif appréhender cette absence de statut et cette condition dans la vie quotidienne ? Qu'en est-il au niveau anthropologique ?

2.2 Être sans-papiers c'est vivre sous la menace

« Construits comme présences menaçantes, les sans-papiers mènent des existences menacées. » (Le Courant, 2022 : 32).

Dans son ouvrage « Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'État. » (2022), Stefan Le Courant déploie l'ensemble des dispositifs et des techniques administratives et bureaucratiques que l'État, au fil des années, en France, a déployé pour catégoriser une population dont souvent le seul délit est de ne pas posséder de papiers d'identité. La force de son enquête est de matérialiser dans le quotidien concret des personnes qu'il suit, depuis le centre de rétention jusqu'après leur libération, comment se manifestent ces menaces exercées par l'État. Le terme de « sans-papiers » est une catégorie fourre-tout dans laquelle se retrouvent, bien malgré elles, des personnes avec des trajectoires et des parcours très différents. Une autre force du livre, est de montrer comment, comme un rouleau compresseur, soumis à la politique du chiffre, l'État a créé une catégorie administrative de l'humain qui, à bien des égards, ne semble plus complètement faire partie de l'espèce humaine. Si son ethnographie concerne le territoire français, il y a de nombreuses similitudes avec ce que j'ai pu également observer en côtoyant les membres de la VSP à Liège, en Belgique. En effet, c'est le même « empêchement administratif » et ce sont les mêmes mécanismes qui façonnent le quotidien des personnes sans-papiers en Belgique ou en France. Je me souviens que lors d'une représentation de la pièce « Les Sans » dans le cadre du Festival de Liège, P. n'arrivait pas. Nous avons pour habitude de nous retrouver une heure avant le début du spectacle afin de tout préparer, de s'échauffer, de répéter le chant, de préparer les accessoires. Et ce jour-là, les minutes s'égrènent et toujours pas de P. Quand l'on côtoie des personnes sans-papiers cette menace et l'angoisse qu'elle génère devient contagieuse. Nous avons essayé de le joindre par téléphone, mais sans succès. Nous tombions directement sur sa messagerie. J'ai tout de suite pensé qu'il était arrivé quelque chose de grave à P. car je ne pouvais pas concevoir qu'il n'arrive pas, alors que nous avons une représentation du spectacle. J'ai supposé qu'il avait peut-être croisé un contrôle de

police et que celui-ci avait mal tourné. Je l'imaginai au cachot dans l'attente du transit vers un centre fermé. Les autres membres engagés dans le spectacle sont habitués à ce quotidien fait d'incertitudes et de bouleversements. Une vingtaine de minutes avant le début de la représentation, ils se sont répartis les répliques de P. qui n'était toujours pas arrivé. Ce qui ne semblait pas les tracasser énormément. Être sans-papiers c'est apprendre à composer avec ce quotidien fait d'incertitudes, à s'en accommoder, à le bricoler, à rebondir.

La représentation s'est déroulée sans P. et le collectif a géré magnifiquement au cours de la représentation cette absence, le spectacle s'est passé dans de bonnes conditions. Être sans-papiers c'est être capable d'appivoiser cette incertitude d'être au monde, de s'adapter en permanence à la contingence.

Après la représentation ce soir-là, P. a fini par arriver, il nous a expliqué qu'il avait eu un rendez-vous et qu'il n'avait pas vu passer l'heure.

2.3 Être sans-papiers une étape dans une carrière migratoire : celle d'exclu ?

Si le phénomène des migrations est aussi vieux que l'humanité on a assisté à sa criminalisation croissante depuis 2018. « [...] Ces dénominations mettent l'accent sur l'illégalité et la clandestinité des protagonistes, imposant une représentation « criminalisée » de ces derniers. [...] » (Balty et Mistiaen, 2022 : 39). Le parcours migratoire a aussi été défini comme une *carrière migratoire* (Martiniello et Rea, 2011), celle-ci est le résultat de nombreuses étapes.

En s'inspirant des concepts de « reclus », des techniques afférentes de dépersonnalisation et de mortification, ainsi que de « carrière » d'Erving Goffman (1968), on peut aussi parler du passage par cette étape, comme celle « d'exclu » pour mieux définir ce moment dans le parcours des personnes migrantes. Une étape d'*exclu* comme un passage obligé dans une *carrière migratoire* ? Ce statut « sans » est le produit d'un phénomène de judiciarisation de la demande d'asile et de criminalisation de la figure du migrant. La personne illégale devenant à son tour producteur, au sens de Thierry Blin (2008), c'est à dire dans les façons et la faculté de créer des modalités face aux nécessités de survie sans existence légale.

2.4 De l'ombre à la lumière

On voit trop rarement les migrants et les réfugiés en tant qu'agents, personnes qui contribuent positivement au développement de la vie des sociétés humaines de diverses manières, notamment à travers leurs pratiques artistiques, malgré les difficultés à travers lesquelles ils passent²¹. (Martiniello, 2019 : ix).

C'est avec des populations sans-papiers qui ont pris l'habitude de la clandestinité et de vivre dans l'ombre qu'est né le projet d'incarner leurs existences sur une scène de théâtre, de raconter leurs histoires de vie. Il est important de prendre la mesure de ce « saut » qui consiste, après avoir apprivoisé la discrétion comme

²¹ Too rarely do we see migrants and refugees as agents, persons who contribute positively to the development of human society in various ways, including through their artistic practices, despite the hardships they are going through. (Martiniello, 2019 : ix)

le meilleur moyen de survie en tant que sans-papiers, à le représenter, à le raconter et l'incarner sur une scène de théâtre. C'est l'étude de ce processus à la fois humain et créatif, dans toute sa complexité, qui m'a conduit à des recherches théoriques dans le but de trouver la méthode adéquate pour analyser a posteriori ce phénomène au cours duquel des personnes sans-papiers sont passées de l'ombre à la lumière. L'occupation de Burenville marquait déjà la volonté de sortir de l'isolement pour se rassembler, pour créer du collectif, pour ne plus subir seul ce statut singulier. L'expression d'abord au travers des ateliers d'écriture et puis par leur incarnation sur une scène de théâtre s'inscrit dans son prolongement. Il y a quelque chose que j'analyse dans cette démarche comme : malgré le danger et les risques que cela peut représenter de sortir de l'ombre, je n'ai plus grand chose à perdre à oser me raconter dans la lumière. Quelque chose qui tient de la nécessité de revendiquer la reconnaissance d'une identité, même si celle-ci est considérée comme « illégale », de la nécessité d'exister malgré tout.

Dans les médias et les débats politiques sur la migration et les réfugiés, certaines questions sont relativement sous-explorées, comme la pertinence des arts et des pratiques artistiques dans l'intégration réelle des réfugiés dans le tissu social²² (Martiniello, 2019 : 1).

Ce mémoire est l'occasion d'explorer ce projet de spectacle qui fut aussi une entreprise de fabrication sociale. Cela a créé des liens entre les membres de la VSP, entre eux et moi et avec les multiples publics rencontrés au cours de chacune des représentations. C'est bien là une des caractéristiques de la culture : la création de liens sociaux. Ce travail d'analyse me donne l'opportunité d'analyser ceux-ci plus finement.

Ce processus créatif peut être questionné et ce questionnement peut se décliner comme suit : comment qualifier cette forme théâtrale ? Comment qualifier ce que cela a fait aux personnes sans-papiers d'y participer ? Et qu'est-ce que cela m'a fait, depuis mon point de vue situé de travailleur social dans le champ de l'Éducation permanente ? C'est pour essayer de répondre à ces trois questions qu'il a fallu réfléchir à une méthode d'analyse a posteriori.

Chapitre 2 : Méthodologie

Je l'annonçais dans l'introduction : il y a une dimension épistémologique dans ce mémoire. J'ai passé beaucoup de temps à chercher des références théoriques pour composer une méthode de recherche a posteriori adaptée à mon objet. Ce chapitre présente le fruit de mes recherches et l'articulation des approches théoriques pour répondre à ces trois questions.

²² In the media and policy debates on migration and refugees, some issues are relatively underexplored, such as the relevance of the arts and of artistic practices in the actual integration of refugees into the social fabric (Martiniello, 2019 : 1)

1. Les approches théoriques mobilisées par la méthode

Ce sont les sept approches théoriques suivantes plus une huitième en lien avec la septième que je vais présenter dans cette deuxième partie : Les Théâtres Documentaires (Magris et Picon-Vallin, 2019) pour l'analyse et la substance du matériau scénique mais aussi l'ethnoscénologie (Pradier, 1996 et 2001), ainsi que les *performance theories* et *studies* dans une dimension plus anthropologique; l'objectivation participante (Bourdieu, 2003) pour ma positionnalité épistémologique ; la phénoménologie critique (Willen, 2007) comme cadre général d'analyse ; l'auto-ethnographie et l'auto-ethnographie rétrospective (Edwards, 2021 ; Adams et Hermann, 2023 ; Tripathi et al., 2021) comme méthode d'enquête ethnographique actuelle et rétrospective; la sociologie *a posteriori* (Loirand, 2021) comme méthode d'analyse *a posteriori* qui mobilise ici des outils de théorie sociologique générale : les « cadres de l'expérience » (Goffman, 1991) revisités par Daniel Cefaï et Édouard Gardella (2012).

Je vous propose dans la suite de ce texte la présentation de chacune de ces approches théoriques spécifiques et un début d'analyse qui est fait de l'objet « Les Sans ».

1.1 Les Théâtres Documentaires (Magris et Picon-Vallin, 2019)

« Lié à l'existence et à l'état de la démocratie, le documentaire est ici lié à l'information sur des situations politiques et sociales objectives qui doivent être, dans la transparence, transmises au peuple de la cité. » (Magris & Picon-Vallin, 2019 : 15)

La forme et la volonté de l'expérience théâtrale « Les Sans » étaient de raconter et d'être au plus proche du réel des existences de ces personnes qui vivent sans documents légaux. L'origine du théâtre documentaire : « [...] cette forme spectaculaire est initiée en Allemagne au cours des années 1920 par Erwin Piscator qui entend créer des spectacles « où le document constitue la base même du texte et de la représentation (Piscator, 1929 : 72). » [Maier-Schaeffer et al., 2012 : 299]. Il est à souligner que « sans-papiers » se traduit en anglais par « undocumented ». Il s'agit donc par le biais du Théâtre documentaire de documenter les « undocumented ».

Le Théâtre Documentaire fut plus largement reconnu comme forme théâtrale spécifique avec les spectacles de Peter Weiss dans les années 1960, et notamment avec son spectacle « L'instruction » basé sur le compte-rendu des échanges à l'occasion du procès de Francfort²³. L'instruction concernait le rôle de 22 prévenus dans le cadre de la Shoah.

Ces formes qui puisent dans le réel pour créer le matériau scénique se sont démultipliées au 20^{ème} et 21^{ème} siècle c'est pourquoi il est plus juste de parler aujourd'hui « des » théâtres documentaires (Magris & Picon-Vallin, 2019).

Ici les matériaux scéniques auront donc été des textes écrits par les membres de la VSP, complétés par d'autres textes et des séquences audio et vidéo, comme autant de documents portés sur une scène de théâtre.

²³ <https://www.babelio.com/livres/Weiss-Linstruction/517122>

1.1.1 Le récit de vie auto-expert

Une des particularités du collectif de la VSP est que l'occupation a toujours été envisagée comme une démarche politique autonome pour visibiliser et revendiquer la cause des sans-papiers par ses membres. L'expérience théâtrale s'inscrivait donc dans un ensemble d'actions plus large : des mobilisations, la constitution en association de fait... Lors de ma rencontre, je fus surpris de la série d'ateliers organisés par le collectif : atelier de couture, atelier de peinture, atelier potager, atelier d'écriture, ... La culture était pleinement intégrée dans leur lutte.

Le tout développé dans une relative autonomie à l'exception de l'atelier d'écriture impulsé et animé par Liliane Fanello²⁴. C'est celui-ci qui attira mon attention et qui donnera naissance à la création théâtrale « Les Sans » puisque je leur ai proposé de faire vivre les textes écrits sur une scène de théâtre.

Voici deux courts extraits de textes conçus en atelier d'écriture et que l'on retrouvait interprétés dans le spectacle :

« [...] Face à la mort, j'ai rencontré d'autres pas
Ils étaient comme moi, en fuite !
Ils venaient de Raqqa, de Mossoul,
Ils venaient de Lybie, d'Afghanistan, de Palestine,
Des rives du Zambèze, du lac Tchad ou d'ailleurs !
Ils venaient des volcans créés par les mains de l'homme !
Ils venaient nombreux des zones esclavagistes des matières premières,
Avec comme bagage :
Un bébé, une femme, une mère, un père, un cousin, un frère, une sœur.
Fatigués, exténués mourants,
Tous là face à notre destin [...] » (VSP-Sanna, 2015).

« Sans papiers
Sans domicile
Sans savoir
Sans lutter
Cent ambitions
Cent solidarités
Cent nuits
Cent voyages

²⁴ Liliane Fanello, journaliste, formatrice et animatrice a initié l'atelier d'écriture avec la VSP à l'occupation de Burenville.

Cent villes
Cent noirs
Cent blancs
Cent Sans-Papiers
Sans chagrin
100 Jeans » (VSP-Jean, 2015).

Ces deux courts extraits étaient interprétés sur scène par leurs auteurs ou non. Ce sont donc des récits de vie qui peuvent être qualifiés d'auto-experts. Puisque ce sont des récits d'expériences vécues par leurs auteurs. Mais qui, dans l'interprétation collective qui en a été faite, relèvent d'une forme de culture, de trajectoire et d'identités communes. Chaque membre de la VSP se retrouvait en partie dans le texte de l'autre. Nous interrogeons collectivement la notion de « sans ». Que veut-dire ce mot ? Comment l'interroger et l'interpréter collectivement ? Il s'agit de récits de vie incarnés sur une scène de théâtre. Ce fut la fabrication avec et par l'objet : Les Sans.

En sociologie, Bertaux (2003) conçoit le récit de vie comme la forme narrative d'une production discursive. Dans cette optique, le récit de vie consiste, pour un narrateur, à raconter à une autre personne un épisode de son expérience vécue (Bertaux, 2003, p. 32). [Burrick, 2009 : 9].

Ce récit de vie est défini comme auto-expert car ce sont les personnes qui livrent leur expérience propre à la première personne, même si, in fine, la personne qui dit le texte sur scène n'en est pas toujours l'auteure. Il s'agit bien d'une création collective.

1.1.2 La pièce-procès

À la forme théâtrale documentaire et au récit de vie auto-expert, il faut ajouter une dimension contextuelle par l'ajout d'autres textes, par exemple, cet extrait tiré du spectacle :

« [...] Des migrants fuyant la violence et la famine régnant dans des pays comme la Syrie, l'Irak, l'Afghanistan, la Libye, et l'Érythrée, affluent en Europe. Deux cents mille migrants, sur les 300 000 ayant rejoint l'Europe cette année, ont atterri sur les côtes grecques.

Deux mille cinq cents sont morts depuis le début de l'année en mer, sur des bateaux surpeuplés et délabrés ou à l'arrière de camions comme celui que l'on a découvert la semaine dernière en Autriche, qui contenait 71 corps, dont des enfants. C'est le plus important flux de réfugiés en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, une augmentation de 40 % depuis l'an dernier.

Et le flot ne fera que croître. D'ici 2050, selon nombre de scientifiques, entre 50 et 200 millions de réfugiés climatiques auront fui vers le Nord, pour échapper aux zones rendues invivables par les

températures croissantes, les sécheresses, les famines, les maladies, les inondations côtières et le chaos des États en faillite. [...] » (Hedges, 2015).

Ce dernier passage était lu par Cossy dans une vidéo qui ouvre le spectacle. Un zapping, enchaînant de multiples séquences de journaux télévisés de la RTBF dans lesquelles la question migratoire est traitée comme un risque à gérer ou encore un texte qui interroge l'accueil de « toute la misère du monde » sont autant de séquences vidéos et audio qui s'enchaînent dans le spectacle.

La parole à la première personne est donc inscrite dans un contexte plus large. Ce que Magris et Picon-Vallin définissent comme une forme de pièce-procès (2019).

« [...] Il s'agit donc d'une stratégie d'adresse au récepteur, et c'est en ces termes qu'il convient d'analyser *Vivre La France* de Mohamed Rouabhi et *Bloody Niggers* de Dorcy Rugamba. Ces deux spectacles relèvent de la veine documentaire héritée de Peter Weiss par l'usage qu'ils font de deux outils dramaturgiques et scéniques typiques de la pièce-procès : d'une part, l'adresse directe au spectateur d'artistes qui prennent la parole sans passer continûment par le truchement de personnages et d'une mise en fiction, et d'autre part le recours structurel à la diffusion vidéo et audio d'archives et de divers documents visuels et sonores, utilisés comme preuves ou exemples de la thèse avancée par les artistes [...] (Magris et Picon-Vallin, 2019 : 222-223).

La pièce de théâtre « Les Sans » est donc le résultat scénique de l'articulation de ces trois dimensions. Avec la particularité notable qu'aucun des membres de la VSP n'avait jamais pratiqué l'art du théâtre avant cette expérience. C'est une forme de théâtre-documentaire dont le matériau est basé sur des récits de vie d'auto-expertise et cette configuration peut être qualifiée de pièce-procès.

1.2 L'ethnoscénologie (Pradier, 1996 et 2001)

L'ethnoscénologie²⁵ étudie les pratiques performatives de divers groupes et communautés culturelles du monde entier avec le souci premier de tempérer sinon de maîtriser toute forme d'ethnocentrisme. (Pradier, 2001 : 51).

L'ethnoscénologie est un domaine d'étude interdisciplinaire qui combine les approches de l'ethnologie (l'étude des cultures humaines) et de la scénologie (l'étude des arts de la scène, notamment le théâtre, la danse et les performances). Ce domaine cherche à comprendre et à analyser les manifestations scéniques à travers une perspective ethnographique, en examinant les pratiques culturelles et les représentations symboliques qui sous-tendent les performances. L'ethnoscénologie étudie les productions artistiques et

²⁵ Le terme « ethnoscénologie » est un néologisme construit sur le modèle courant de la terminologie scientifique pour identifier une nouvelle discipline (Pradier, 1996). Le nom a été adopté par une communauté de chercheurs et de praticiens à la suite d'un colloque international [UNESCO & Maison des cultures du monde, Paris, 3-4 mai 1995].

spectaculaires dans leur contexte culturel, en mettant l'accent sur les processus de création, de réception et de signification. Elle s'intéresse également aux interactions entre les artistes, les performeurs et leur public, ainsi qu'aux dynamiques sociales et politiques qui influencent les formes artistiques. Les chercheurs en ethnoscéologie utilisent souvent des méthodes ethnographiques telles que l'observation participante, les entretiens et l'analyse des performances pour étudier les pratiques scéniques dans différentes cultures et contextes. L'objectif est de comprendre comment les performances contribuent à la construction et à la transmission de l'identité culturelle, ainsi qu'à la négociation des relations de pouvoir et des valeurs sociales. C'est au cours de mes recherches que je suis tombé sur l'ethnoscéologie et que cette approche m'a paru adaptée dans le cadre de mon analyse par sa focale sur la complexité dynamique des pratiques. « La méthodologie de l'ethnoscéologie est celle de l'anthropologie critique contemporaine attentive à saisir la complexité dynamique des pratiques plutôt qu'à les figer dans des taxonomies et des logiques mécanicistes (Pradier, 2001; 2000; 1998). » [Pradier, 2001 : 58].

Au départ de l'ethnoscéologie, il y a cette volonté affirmée de se défaire de toute forme d'approche ethnocentrique dans l'étude des processus de création théâtrale. Il y a aussi cette détermination à saisir le phénomène de la création dans sa totalité.

Le mot souligne l'entièreté du phénomène étudié y compris le processus qui conduit à sa réalisation, sans se limiter à la perception du spectateur ou du témoin (Grotowski, 1993). Ce choix n'engage pas seulement le vocabulaire, mais explicite que l'objectif premier d'une description anthropologique est ce que *font* les individus, non ce qu'ils sont²⁶ (Bazin, 2001). [Pradier, 2001 : 52].

Dans la perspective des ethnosciences auxquelles l'ethnoscéologie s'apparente, les principes et les lois pragmatiques que les artisans du théâtre ont mis en évidence relèvent du type d'analyse dite « intérieure » - point de vue des acteurs - , par opposition à l'analyse dite « extérieure » - point de vue de la « science ». La conjugaison de ces deux approches — *emic/etic* selon leur formulation anglo-saxonne - est censée rendre compte de l'objet dans son double statut d'objet observé (par le « scientifique ») et d'objet d'expérience individuelle et collective. (Pradier, 2001 : 54).

L'ethnoscéologie revendique sa parenté avec le champ de l'anthropologie. Par la prise de conscience de l'altérité entre le chercheur et son objet.

²⁶ « C'est en fin de compte non pas ce que ces humains sont, à quel point et de quelle manière ils sont autres que moi, Bambaras, Papous ou Balinais, mais ce qu'ils *font*, la manière dont en la circonstance ils agissent. Le propre d'une action, c'est qu'elle est nécessairement "faite" d'une certaine manière, pas n'importe comment, et qu'elle est donc susceptible d'être expliquée, c'est-à-dire *explicitée*. »

Mettant l'accent sur l'action qui sous-tend la manifestation spectaculaire, et la connaissance qu'elle implique chez ses acteurs, l'ethnoscénologie concourt à faire reconnaître le statut spécifique des pratiques performatives dans le champ de la recherche anthropologique. (Pradier, 2001 : 52-53)

La première altérité (celle de ceux que l'anthropologue étudie) commence au plus près de l'anthropologue; elle n'est pas nécessairement ethnique ou nationale; elle peut être sociale, professionnelle, résidentielle (Auge, 1994 : 25). [Pradier, 2001 : 53-54].

C'est bien cette longue immersion, propre au terrain en anthropologie, la conscience de l'altérité (entre personnes sans-papiers et personne avec papiers, entre public de l'Éducation permanente et animateur, ...) qui permettent ici l'analyse après coup. « La longue et patiente appropriation physique par l'exercice des techniques de « l'autre » est traduite en discours a posteriori. » (Pradier, 2001 : 54). Il s'agit donc bien de saisir toute la complexité du phénomène étudié. Il est question de « percevoir chez l'autre ce qui ne relève pas du déchiffrement de signes par la vue et l'oreille mais d'une herméneutique de l'action. » (Pradier, 2001 : 61). Ce sont aussi les échanges avec Jean-Marie Pradier qui m'ont dirigé vers la « fiction dialectique ²⁷ ». La méthode pour l'analyse de mon objet s'inspire de la volonté annoncée de l'ethnoscénologie.

1.3 Les *performance theories* et *studies*

Les *performance theories* et *studies* sont aussi une piste pour la méthode d'analyse car il y a une dimension plus englobante et des similitudes entre mon objet d'étude et son apparition dans la recherche sur les formes spectaculaires : « [...] Le nouveau théâtre est engagé dans la militance pour le droit des minorités, l'opposition à la guerre du Vietnam, la libération sexuelle, le féminisme. » (Pradier, 2017 : 288). Cela semble approprié pour étudier mon objet. C'est aussi dans ce croisement entre le réel d'une occupation de personnes sans-papiers et la théâtralisation de ces existences qu'il est intéressant de mobiliser ces théories. «[...] la performance figure au point de rencontre des éléments constitutifs d'un système complexe qui comprend les rites, rituels, ritualisations animales, cérémonies, crises et leurs résolutions, la vie quotidienne, les jeux (play), les spectacles. » (Pradier, 2017 : 288).

En se référant à la variété de genres nouveaux de formes théâtrales qu'ont étudié les *performance studies* et *theories* nous pourrions qualifier le spectacle « Les Sans » d'une forme de *théâtre ethnographique*. En effet, il s'agit de documenter l'expérience de ces personnes sans-papiers en représentant, depuis leurs points de vue, ce matériau sur une scène de théâtre.

²⁷ Voir chapitre 3

Le courant de la qualitative research dans les sciences sociales a mis à profit les expérimentations qui ont fait suite à la collaboration des anthropologues et des performeurs. Ces « ethnodramatics » ont fait naître au sein de l'université (Saldaña, 2003) un « théâtre du réel » connu sous divers noms. Ce sont, en langue anglaise: ethnographic performance text, performance ethnography, documentary theater, docudrama, ethnotheatre, nonfiction playwriting, theater of reenactment, et reality theater (Saldaña, 2005). [Pradier, 2017 : 294-295].

1.4 L'objectivation participante (Bourdieu, 2003)

[...] J'ai dit que, contre l'orthodoxie méthodologique qui s'abrite sous l'autorité de Max Weber et de son principe de «neutralité axiologique» (Wertfreiheit), je crois profondément que le chercheur peut et doit mobiliser son expérience, c'est-à-dire ce passé, dans tous ses actes de recherche. Mais qu'il n'est en droit de le faire qu'à condition de soumettre tous ces retours du passé à un examen critique rigoureux. Ce qu'il s'agit de mettre à la question, en effet, ce n'est pas seulement le passé réactif, mais tout le rapport à ce passé qui, lorsqu'il agit inconsciemment, peut être au principe d'une distorsion systématique de l'évocation et, par-là, des souvenirs évoqués. Seule une véritable socioanalyse de ce rapport, profondément obscur à lui-même, peut permettre d'accéder à cette sorte de réconciliation du chercheur avec lui-même, et avec ses propriétés sociales, que produit une anamnèse libératrice. [...] (Bourdieu, 2003 : 55-56).

Cette citation définit ma posture épistémologique, ma positionnalité dans le cadre de ce mémoire. D'autant qu'il faut nuancer mon «expérience indigène passée» (Loirand, 2021 : 283) à l'occasion de la co-construction du spectacle « Les Sans ». Puisque, ma participation d'alors était située depuis le cadre de mes activités d'animateur-formateur salarié à la LEEP-Liège Asbl. J'avais le statut d'un Travailleur Social salarié, avec des papiers, engagé dans un projet avec des personnes sans-papiers. Je n'étais donc pas un « indigène comme les autres ». Cette posture, si elle a des similitudes avec celle du chercheur et la distance de celui-ci à son objet d'étude possède aussi ses propres particularités qu'il est utile d'analyser sous la forme d'un examen critique.

C'est à l'occasion de son discours prononcé le 6 décembre 2000 lors de la remise de la Huxley Memorial Medal for 2000 au Royal Anthropological Institute de Londres, que Pierre Bourdieu définit la notion d'« objectivation participante ».

Il la distingue de l'observation participante et parle d'un « procédé ». « [...] Par objectivation participante, j'entends l'objectivation du sujet de l'objectivation, du sujet analysant, bref, du chercheur lui-même.[...] » (Bourdieu, 2003 : 43).

C'est donc cette posture réflexive qu'il préconise et qu'il me semble utile de mobiliser depuis mon point de vue de Travailleur Social. « [...] la science [...] ne doit pas ignorer les conditions sociales de la production de

ces pré-constructions et des agents sociaux qui les produisent.[...] » (Ibid., 44). « [...] L'objectivation participante se donne pour objet d'explorer, non «l'expérience vécue» du sujet connaissant, mais les conditions sociales de possibilité (donc les effets et les limites) de cette expérience et, plus précisément, de l'acte d'objectivation.[...] » (Ibid.). C'est donc cette distance nécessaire à l'analyse située que Pierre Bourdieu évoque ainsi dans le cadre de cette démarche scientifique.

« [...] Bref, l'objectivation scientifique n'est complète que si elle inclut le point de vue du sujet qui l'opère et les intérêts qu'il peut avoir à l'objectivation (notamment quand il objective son propre univers), mais aussi l'inconscient historique qu'il engage inévitablement dans son travail.[...] » (Ibid., 47). « [...] l'objet réel était, par-delà l'objet déclaré et visible, le sujet de l'objectivation ou même, plus précisément, les effets de connaissance de la posture objectivante, c'est-à-dire la transformation que subit l'expérience du monde social [...] lorsqu'on cesse de la vivre tout simplement pour la prendre comme objet. [...] » (Ibid., 52).

Je reviendrais donc sur l'analyse réflexive située depuis mon point de vue de Travailleur Social, dans le troisième point du troisième chapitre sous l'intitulé: Auto-ethnographie rétrospective d'un ex-travailleur social du champ de l'Éducation permanente. « [...] et que ce qu'il s'agit d'appréhender vraiment, c'est le sujet même de l'objectivation – moi-même en l'occurrence –, [...] » (Ibid., 46). En d'autres termes, il s'agit d'analyser et de réfléchir ce phénomène créatif également en tenant compte de mon rôle en tant que Travailleur Social et de ne pas épargner celui-ci d'une socioanalyse.

1.5 La Phénoménologie critique (Willen, 2007)

Pour définir ce concept, il faut revenir rapidement sur une définition simple et brève de la phénoménologie c'est à dire en termes d'*intentionnalité* et de *monde de la vie* (Frère, 2018).

Pour le cadre général de l'analyse de ce mémoire il est utile de convoquer la notion de *phénoménologie critique*, que propose Sarah S. Willen (2007) aux chercheurs.euses qui travaillent dans le champ des migrations transnationales sans-papiers.

Dans l'ensemble, l'article appelle les ethnographes de la migration transnationale sans papiers à combler ces domaines de recherche en développant et en employant ce que l'on peut utilement qualifier de « phénoménologie critique » (Desjarlais, 2003) pour l'étude de « l'illégalité » des migrants. (2007 : 10)²⁸.

Dans ce contexte, une approche phénoménologique critique exige de prêter attention à deux dimensions interdépendantes de la vie sociale : premièrement, les conditions d'inégalité structurelle

²⁸ Overall, the article calls upon ethnographers of undocumented transnational migration to bridge these areas of scholarship by developing, and employing, what can helpfully be characterized as a “critical phenomenological” approach (Desjarlais, 2003) to the study of migrant “illegality” (2007 : 10).

et de violence structurelle qui façonnent la position et le statut des migrants [...]; et deuxièmement, à l'impact de ces facteurs contextuels sur les expériences individuelles et collectives d'être au monde des migrants. (Ibid., 13)²⁹.

La phénoménologie critique nécessite donc l'étude des conditions structurelles inégalitaires et violentes qui façonnent les positions et les statuts des personnes migrantes et particulièrement celles qualifiées de sans-papiers et leurs impacts sur celles-ci. Comment ces conditions ont-elles évolué depuis le début des années 2000 en Belgique ? Défavorablement, c'est ce qui a été brièvement analysé dans le premier chapitre de ce mémoire.

La création de différentes catégories de sans-papiers, c'est-à-dire des personnes qui pour différentes raisons liées à la complexité de leur histoire migratoire se retrouvent en Europe sans existence légale et administrative, est le résultat partiel des politiques migratoires essentiellement restrictives menées par les États européens. (Martiniello et al. 2002 : 8).

Les personnes sans-papiers sont une catégorie particulière résultant partiellement de conditions qui sont les effets et les conséquences dans le réel de politiques migratoires. Ces conditions évoluent de manière défavorables pour les personnes migrantes dans un climat général européen qui a tendance à se tendre comme en témoigne l'installation du mot « crise » (Balty et Mistiaen, 2022) dans le lexique qui accompagne les questions migratoires.

L'évolution de la criminalisation des personnes migrantes, et surtout de celles catégorisées comme « illégales » est une histoire qui s'est progressivement affermie en Belgique. Elle s'inscrit dans un temps long, aujourd'hui, les individus « sans-papiers » sont associés à un imaginaire délictuel, notamment dans la sphère du travail (Nagels et Rea, 2010).

La criminalisation de la figure de sans-papiers et ses conséquences sur l'ensemble de cette population étaient déjà présentes dans l'enquête menée sur les personnes migrantes en Israël de Sarah S. Willen en 2007, même si les contextes belges et israéliens diffèrent, il y a des similitudes utiles pour la comparaison dans les phénomènes observables de transformation :

En transformant les migrants sans papiers en criminels au moyen d'un large éventail de tactiques disciplinaires, l'État israélien et ses nouvelles autorités et police de l'immigration ont réussi non

²⁹ In this context, a critical phenomenological approach demands attention to two interrelated dimensions of social life: first, to the conditions of structural inequality and structural violence that shape migrants' position and status [...]; and second, to the impact of these contextual factors on migrants' individual and collective experiences of being-in-the-world (Ibid., 13).

seulement à arrêter et à expulser des migrants par milliers, mais aussi à semer l'anxiété et la peur parmi ceux qui ont réussi à rester³⁰. (Willen, 2007 : 27).

Cette judiciarisation croissante des personnes sans-papiers mais aussi, comme nous l'avons vu, les récentes lois concernant les « squats » en Belgique rendraient l'existence de l'occupation liégeoise impossible légalement aujourd'hui en 2024. C'est donc cette évolution d'un contexte particulièrement défavorable aux personnes sans-papiers que nous permet de dévoiler la phénoménologie critique que préconise Sarah S. Willen. Nous reviendrons sur l'analyse de ces conditions et de leurs impacts comme autant de potentialités inscrites dans le processus de création théâtrale dans le chapitre trois.

1.6 L'auto-ethnographie rétrospective

L'auto-ethnographie peut être entreprise avec une congruence temporelle ou rétrospectivement, la décision du chercheur de s'engager dans l'auto-ethnographie survenant à une date ultérieure aux événements décrits. (Edwards, 2021 : 1).

L'idée de mon objet de recherche est née a posteriori de l'expérience théâtrale « Les Sans ».

La méthode utilisée s'inspire de l'auto-ethnographie rétrospective. Je vais ici d'abord définir la notion d'auto-ethnographie en m'appuyant sur plusieurs auteurs, ensuite je m'attacherai à la dimension rétrospective de cette démarche.

Dans leur article « Good Autoethnography » Tony E. Adams et Andrew F. Hermann (2023), vont jusqu'à décomposer le mot : auto-ethno-graphie afin de mieux définir chacune de ses parties, je vais donc dans un premier temps me baser sur leur analyse :

i : **Auto-** :

« L'« auto- » de l'auto-ethnographie concerne soi-même, la subjectivité de l'auteur, son expérience vécue³¹. » (Ibid., 1).

Nous attendons des manuscrits qu'ils offrent des perspectives uniques sur la recherche sociale, souvent dans le but d'améliorer les pratiques de recherche ou de démontrer le potentiel épistémique de l'expérience personnelle, c'est-à-dire de montrer comment nous pouvons utiliser cette expérience

³⁰ By recasting undocumented migrants as criminals via a wide array of disciplinary tactics, the Israeli state and its newly created Immigration Authority and Immigration Police have succeeded not only in arresting and deporting migrants by the thousand, but also in sowing anxiety and fear among those who have managed to remain. (Willen, 2007 : 27)

³¹ “The “auto-” of autoethnography relates to one-self, an author’s subjectivity, their lived experience” (Ibid., 1).

pour étudier plus efficacement des questions et des sujets spécifiques que les autres méthodes de recherche³². (Ibid., 1-2).

Ils insistent sur l'aspect singulier et adapté de cette méthode pour étudier un sujet spécifique ce qui est le cas avec l'étude de la co-construction de cet objet théâtral.

Et quelles expériences personnelles ? Et comment un auteur doit-il les utiliser ? Pour nous, l'expérience personnelle doit être utilisée délibérément et dans le but d'offrir un aperçu unique de la vie sociale sur un sujet spécifique – un aperçu impossible avec d'autres méthodes³³. (Ibid., 2).

ii : -Ethno

Les ethnographes valorisent le travail sur le terrain – parfois appelé « observation participante » et « séjour en profondeur » – dans des « contextes naturels », des situations accidentelles ou des contextes qui existent indépendamment de la présence d'un chercheur. Ils peuvent effectuer un tel travail de terrain en s'immergeant et en enregistrant les événements quotidiens d'une communauté en personne et/ou en ligne, ou ils peuvent démontrer ce que cela peut signifier et ce que l'on peut ressentir de vivre avec un trait, une identité, une expérience, ou relation dans une variété de contextes³⁴. (Ibid., 4).

iii : -Graphie

Une fois que l'ethnographe a accompli certaines de ces tâches, l'objectif est alors de rédiger une description détaillée de ses observations et de ses expériences avec des attitudes, croyances et pratiques culturelles spécifiques. Ce processus est la composante « -graphie » d'une bonne (auto) ethnographie³⁵. (Ibid., 2).

³² We expect manuscripts to offer unique insights about doing social research, often with the goal to improve research practice, or to demonstrate the epistemic potential of personal experience—that is, to show how we can use this experience to study specific issues and topics more effectively than other research methods. (Ibid., 1-2).

³³ And which personal experiences? And how should an author use them? For us, personal experience must be used deliberately and for the purpose of offering unique insights about social life about a specified topic—insights not possible using other methods. (Ibid., 2)

³⁴ Ethnographers value fieldwork—sometimes referred to as “participant observation” and “deep hanging out”—in “natural settings,” accidental situations or contexts that exist regardless of a researcher’s presence. They may do such fieldwork by immersing themselves in and recording the everyday happenings of an in-person and/or online community, or they may demonstrate what it may mean and how it may feel to live with a particular trait, identity, experience, or relationship across a variety of contexts. (Ibid., 4)

³⁵ Once the ethnographer completes some of these tasks, the goal is then to craft that thick description of their observations of, and experiences with, specified cultural expectations, beliefs, and practices. This process is the “-graphy” component of good (auto) ethnography. (Ibid., 2)

« Lorsque -graphie est utilisé comme suffixe, il est utilisé pour souligner l'art et la pratique d'engager et de créer des processus et des représentations spécifiques ³⁶ [...] » (Ibid., 3).

C'est bien selon les auteurs lorsqu'il y a une conjonction de ces trois éléments que le chercheur va mobiliser son être toute entier devenant le principal outil de recherche.

Votre esprit, votre corps, vos instincts et intuitions, vos intérêts, vos émotions, vos expériences, vos perspectives, vos valeurs et vos croyances, et tout le reste font de vous un instrument de recherche unique en son genre.

Nous voulons découvrir le monde à travers vos sens et votre voix, et nous voulons en savoir plus sur des sujets qui, selon vous, méritent votre énergie et votre attention³⁷. (Ibid., 4).

Depuis la création à la fin 2015, cette expérience a mobilisé tout cela et j'ai appris à découvrir cet univers singulier. Travailler à l'analyse avec le recul sur ce processus de création me permet de l'interroger. Ce que je n'avais jamais eu l'occasion de faire jusqu'ici. Cette auto-ethnographie est également mobilisée rétrospectivement. C'est notamment le cas, parfois, dans le champ de l'anthropologie du tourisme où il est courant que la réflexion survienne après l'expérience.

Les chercheurs sont souvent invités à rédiger une auto-ethnographie rétrospective dans laquelle l'intention de s'engager dans la recherche est décidée après l'événement, par exemple après avoir vécu un festival culturel en vacances et après avoir tenté d'effectuer des recherches sur l'expérience³⁸. (Tripathi et al., 2022 : 1).

Concrètement, cette méthode de recherche a posteriori se base essentiellement sur les traces du spectacle : les écrits des personnes sans-papiers qui ont constitué le matériau scénique principal, le court documentaire réalisé sur le spectacle, la mémoire et les souvenirs de cette longue expérience immersive à laquelle j'ai participé durant neuf années, mais aussi les notes et les photos. Toute trace, tout document est un matériau précieux exploité par le chercheur pour mener à bien une auto-ethnographie rétrospective. Dans le cas de mon étude : neuf années de création et de tournées, les textes écrits, les captations vidéo, les souvenirs et la mémoire sont autant de ressources qui ont été mobilisées dans le contexte de cette auto-ethnographie rétrospective.

³⁶ When -graphy is used as a suffix, it is used to emphasize the art and practice of engaging and creating specific processes and representations. Cartography—the art and science of map-making; photography—the art and science of capturing and processing images; musicography—the art of writing music; choreography—the art of staging movement and dance. (Ibid., 3)

³⁷ Your mind, body, instincts and intuitions, interests, emotions, experiences, perspectives, values and beliefs, and everything else makes you a one-of-a-kind research instrument. We want to experience the world through your senses and your voice, and we want to learn about topics that you find worthy of your energy and attention. (Ibid., 4)

³⁸ Often researchers are required to write retrospective AE where the intention to engage in research is decided post-event, for instance, after experiencing a cultural festival on holiday and later attempting to research the experience. (Tripathi et al., 2022: 1).

Cette méthode d'enquête implique que les chercheurs interrogent rétrospectivement leurs autobiographies et leurs observations (Nixon, 2021 ; Roseneil, 2000), à l'aide d'entrées de journal, de notes de terrain ou de mémoire (Ellis, 1999)³⁹. [Ibid., 2].

L'auto-ethnographie a été la méthode principalement mobilisée dans la rédaction de ce mémoire. Elle a induit un retour réflexif pour analyser la fabrication de cette création théâtrale collective en tenant compte du contexte, des dimensions anthropologiques et sociologiques. Non seulement pour les membres de la VSP mais également depuis mon expérience sociale située⁴⁰ d'animateur-formateur en Éducation permanente et de mon rôle spécifique dans le cadre de cette expérience.

Dans le troisième point du troisième chapitre je reviendrai sur une forme particulière de cette méthode depuis mon point de vue situé de Travailleur Social dans le champ de l'Éducation permanente « Auto-ethnographie d'un ex-travailleur social du champ de l'Éducation permanente⁴¹ ».

1.7 La sociologie *a posteriori* (Loirand, 2021)

L'approche théorique suivante vient du champ de la sociologie du sport et on la doit à Gildas Loirand (2021), avec qui j'ai mené un entretien afin de préciser cette approche. Il propose d'analyser « [...] l'expérience corporelle indigène d'univers sociaux singuliers quand celle-ci a été accumulée en amont de son acquisition d'un mode de penser sociologique [...] ». (Ibid., 227).

[...] L'intention qui en est au principe consiste alors à défendre en arrière-plan l'idée et la conviction qu'une expérience de strict indigène antérieure à une formation de sociologue peut assurément être envisagée comme un précieux moyen de connaissance susceptible d'être utilement mobilisé dans le cours d'un travail d'enquête en sciences sociales. [...] (Ibid.).

Cette entrée par la sociologie du sport peut être utilisée dans d'autres champs sociologiques puisqu'elle a pour objet les expériences passées du chercheur. Cette notion est donc particulièrement adaptée à l'étude rétrospective de la fabrication d'un objet théâtral sur un temps long, dans le cas de la création théâtrale « Les Sans ».

[...] Reste alors à exprimer quelle peut bien être la singularité majeure d'une sociologie réalisée *a posteriori* en utilisant pour matériaux d'analyse, certes de manière non exclusive, une expérience indigène passée, traitée comme archive incorporée. En premier lieu, comparativement aux méthodes plus classiques d'observation ethnographique, elle procède par un travail empirique qui

³⁹ This method of inquiry involves the researchers interrogating their autobiographies and observations retrospectively (Nixon, 2021; Roseneil, 2000), using diary entries, field notes, or memory (Ellis, 1999). [Ibid., 2].

⁴⁰ La notion de « situated knowledges » (savoirs situés) de Donna Haraway (1988) a aussi contribué à ma réflexion.

⁴¹ Voir troisième chapitre.

prend pour objet un univers de pratique dans lequel le chercheur a été durablement immergé et impliqué, au point d'y avoir éventuellement exercé des effets bien réels. Et ceci avant même que ce chercheur se soit doté, par formation, des catégories sociologiques d'interprétation qui le rendront capable, par la suite, de donner un sens sociologique aux expériences initialement vécues sur le mode de l'adhésion doxique, soit dans une sorte de communion spontanée avec les valeurs, les croyances et les rapports au corps à l'œuvre dans l'univers social investi – qu'il soit sportif ou autre. Il s'agit donc en cela d'une méthode d'enquête qui se démarque tout autant de la recherche par « expérience-enquête » conduite par Dominique Schnapper au cœur du Conseil constitutionnel, en tant que membre nommée de cette institution, que de la « participation observante » de Loïc Wacquant dans une salle de boxe américaine (Schnapper, 2010 ; Wacquant 2000).[...] (Ibid., 283).

Une dimension intéressante dans la proposition qui est faite ici, c'est que cela concerne des objets qui n'en étaient pas initialement. La création théâtrale « Les Sans », n'était pas un objet de recherche sociologique, j'y ai pleinement participé et j'y ai exercé des effets bien réels. Je me la remémore comme « une archive indigène incorporée » (Loirand, 2021). Même si, précisément, je n'étais pas un « indigène » comme les autres, néanmoins, j'ai pleinement participé à l'expérience sans la moindre velléité d'analyse. C'est ce statut particulier d'« indigène autre » parmi les « indigènes » qui doit également figurer dans l'enquête après coup.

[...] Certes, sociologisation a posteriori de ses propres expériences indigènes et « expérience-enquête » ont pour point commun évident le fait qu'au départ les matériaux à interpréter sont progressivement rassemblés dans et par l'expérience pratique à un moment où « aucun projet de recherche n'est encore formulé » (Schnapper, 2011, p. 299). [...] [Ibid., 284].

C'est donc pour l'auteur de l'article un gage d'une compréhension accrue des phénomènes étudiés.

À l'inverse, le fait d'avoir investi un groupe ou une pratique avec un esprit entièrement vierge de toute catégorie sociologique d'analyse susceptible de pré-orienter le sens de l'observation sur un nombre réduit de faits jugés a priori pertinents me semble pouvoir garantir au mieux la possibilité d'une fine « compréhension par le dedans » (Galibert, 2004, p. 508). [...] [Ibid., 286].

C'est pourquoi cette méthode, toujours selon l'auteur de l'article, permet en la complétant par un large éventail d'outils sociologiques de proposer une interprétation solide d'un phénomène.

[...] j'espère avoir convaincu qu'en matière d'ethnographie, prendre après coup ses propres expériences indigènes pour objet permet de fournir au sociologue « non seulement le matériau mais aussi les angles de vue successifs qui, recomposés avec méthode, font le relief d'une image sociale. » (Passeron, 1998, p. 86). [Ibid., 302].

Ce qui implique toutefois que l'on se soit préalablement doté d'une vaste boîte à outils théoriques. Car recomposer avec méthode ses anciennes pratiques et perceptions indigènes suppose toujours de disposer d'un savoir-faire et d'une culture sociologique « généraliste » propres à orienter le choix des concepts descriptifs les mieux adaptés à la production des connaissances attendues. (Ibid.).

Pour analyser ces matériaux, il est donc nécessaire de recourir à des outils de sociologie générale selon Gildas Loirand. En m'inspirant de la sociologie *a posteriori* je dois à présent choisir un concept descriptif adapté à la production de connaissances. Il me reste, dans le point suivant, à présenter les outils théoriques en question qui serviront l'analyse, la catégorie sociologique d'interprétation que j'ai choisi de mobiliser dans le cadre de ce mémoire.

1.7.1. La *Frame analysis* (Goffman, 1991) et son interprétation par Cefai et Gardella (2012)

Je fais l'hypothèse qu'en s'intéressant à une situation ordinaire, on se pose la question : « Que se passe-t-il ici ? » (What is it that's going on here ?). Que la question soit formulée explicitement dans les moments de doute et de confusion, ou implicitement lorsque les circonstances ne menacent pas nos certitudes, elle est posée et ne trouve de réponse que dans la manière dont nous faisons ce que nous avons à faire. » (Goffman, 1974 : 16 – souligné par nous). [Gardella et Cefai, 2012 : 236].

En s'inspirant donc de la proposition de Gildas Loirand, il est utile de mobiliser des outils sociologiques pour permettre d'analyser les matériaux constitués d'« archives indigènes incorporées » (2021). Je propose donc ici de m'inspirer de la théorie des « cadres de l'expérience » de Goffman (1991) interprétée par Gardella et Cefai (2012) pour analyser l'expérience théâtrale « Les Sans » *a posteriori*.

Afin de répondre à la question ici ajustée : « qu'est-ce qu'il s'est passé ici ? »

C'est sur cette ligne de crête entre structuralisme et interactionnisme (Gonos, 1977) que Goffman déploie ses analyses. Présentons tout d'abord les concepts clefs de Frame Analysis : la distinction entre « cadre primaire » et « cadre secondaire » et les deux types de « transformations » qui conduisent de l'un à l'autre, la « modalisation » et la « fabrication ». [...] (Cefai & Gardella, 2011). [Gardella et Cefai, 2012 : 236].

Le cadre primaire est dans mon analyse l'occupation de sans-papiers de Bureville et ce cadre primaire est défini comme suit :

« Est primaire un cadre qui nous permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification » (FA : 30). Le cadre primaire est la réponse pratique et partagée par les participants de l'interaction à la question : « Qu'est-ce qui se

« passe ici ? » (FA : 34), tout au moins dans le cas d'« activités franches », où tous les participants sont en phase dans leur saisie d'un même sens de ce qu'ils sont en train de faire. (Ibid., 237).

Dans le cas de mon objet, il s'agit de l'occupation d'une ancienne école d'horticulture par une petite centaine de personnes sans-papiers. Dans mon analyse, je choisis de partir de cette situation, comme étant l'origine de ce qui a rassemblé les personnes sans-papiers dans un même lieu autour d'une expérience commune : une occupation d'un bâtiment par des personnes sans-papiers afin d'y établir un lieu de vie. Pour les besoins de mon analyse, j'en fais ici le cadre primaire de cette expérience.

Dans le cadre primaire, le cours des choses est pris pour allant de soi. Le foyer d'attention est partagé par les acteurs, qui sont à ce qu'ils font, sans « distance au rôle ». Dans ce mode d'engagement situationnel, les acteurs vivent leurs expériences sans questionnement, sur le mode de l'évidence. Et il semble que règne un consensus cognitif et moral entre leurs perspectives. (Ibid.).

Pour les besoins de mon analyse, le cadre secondaire est ici l'objet théâtral « Les Sans », c'est la transformation de l'expérience vécue de l'occupation, en tant que sans-papiers, en un spectacle de théâtre comme la représentation de cette expérience.

Une activité se transforme souvent en cours de route. Elle peut être prise pour « modèle » et transformée en une sorte de clone – dont le sens n'est plus le même. En prenant appui sur une activité concrète, les transformations « nous permettent de plaisanter, de tromper, d'expérimenter, de répéter, de rêver ou de fantasmer » (FA : 551). Elles nous permettent de réfléchir, de prendre du recul ou de la hauteur, de voir les choses autrement qu'elles ne se présentent au premier abord. Les mêmes points d'appui dans la situation concrète, les mêmes gestes et les mêmes discours sont alors porteurs d'un sens différent. (Ibid., 237-238).

Pour interpréter ce processus en langage Goffmanien, l'opération qui a eu lieu dans la transformation d'une occupation de sans-papiers en une version théâtralisée de la vie de ses occupant.e.s peut être caractérisée comme une forme de transformation, de transcription de la structure de l'expérience : une *modalisation*.

Une expérience se décrit donc par le cadrage primaire qui la soutient principalement et par les opérations de transformation que celui-ci subit, soit au cours du déroulement de l'interaction, soit d'emblée, dès son commencement. Ainsi se constitue une expérience « stratifiée », où se greffent, sur le cadre primaire, plusieurs cadres qui lui sont coextensifs, lesquels se donnent avec une pluralité de degrés de réflexivité (Lemieux, 2009). L'expérience trouve sa signification dans la dernière « strate » du cadre, appelée la « bordure » ou la « frange » (rim ; FA : 182/184). (Ibid., 239).

Dans mon analyse en mobilisant cet outil de sociologie générale, le spectacle « Les Sans » est la « bordure » ou « la frange » de l'occupation de sans-papiers qui a eu lieu à Burenville. La création théâtrale devient une extension, une métaphore. Les ateliers d'écriture puis ensuite le spectacle ont permis aux membres de la VSP qui ont participé à cette création de réfléchir, de verbaliser et d'incarner leurs existences sur une scène de théâtre, en passant de l'ombre à la lumière. En ce sens, nous sommes bien en présence d'une transformation de l'expérience, une modalisation selon Erving Goffman (1991).

2. Analyse de la fabrication de l'objet théâtral : Les Sans

Ces approches théoriques composent le corpus théorique de ma méthode. C'est la proposition du cadre de la méthode que j'ai choisi pour répondre à la question : **Comment construire et analyser *a posteriori* l'objet de recherche : la fabrication d'une création théâtrale avec des personnes sans-papiers ?** Il est possible de s'en inspirer, d'allier, de combiner et d'articuler certaines de ces approches pour mener une analyse des différents aspects de cette expérience théâtrale. Je vais présenter brièvement comment je les ai appliqués concrètement à mes matériaux dans la méthode d'analyse spécifique utilisée pour les deux premiers résultats, les perspectives et les limites.

2.1 La méthode pour le premier résultat

Voici les éléments du corpus d'approches théoriques qui ont été mobilisés dans ma méthode pour obtenir le premier résultat: les Théâtres documentaires (Magris et Picon-Vallin, 2019), la phénoménologie critique (Willen, 2007), la sociologie *a posteriori* (Loirand, 2021) complétée par l'interprétation selon Cefaï et Gardella (2012) de la *Frame Analysis* de Goffman (1991).

Le spectacle « Les Sans » est une forme de pièce-procès basée sur des matériaux documentaires constitués en partie de récits auto-experts contextualisés. Une sociologie *a posteriori* nous invite à mobiliser des outils théoriques sociologiques pour en assurer l'analyse. En considérant tout ce processus de création théâtrale comme une expérience. Il est utile de se référer à la notion de « cadres de l'expérience » (Goffman, 1991).

Pour décrire les cadres d'expérience, qui sont indissociablement des cadres de participation (1987) à une situation d'interaction, l'enquête doit donc identifier par observation un cadre primaire, en caractériser ensuite les opérations de transformation, pour finalement ressaisir les cadres secondaires qui en procèdent.

Une fois accompli ce repérage d'une activité littérale (FA : 555), au premier degré, qui répond sous la forme d'un consensus en acte, pratique et tacite, à la question : « Qu'est-ce qui se passe ici ? », l'enquête doit cerner les événements, les gestes et les paroles qui la transforment. Autrement dit, l'enquête, pour rendre compte de l'expérience de la situation d'interaction, doit caractériser les

différentes modalités d'engagement des acteurs en relation à une activité littéraire. (Cefaï et Gardella, 2012 : 240)

On peut définir cette opération comme la théâtralisation de l'expérience vécue d'une partie des personnes sans-papiers qui ont participé à l'occupation de Burenville. Ensuite, il est utile de mobiliser les notions de « cadre primaire » et de « cadre secondaire » chez Goffman (1991).

Les cadres ne sont pas des « schèmes mentaux » ou des « représentations collectives », mais des opérations de cadrage qui organisent la configuration et la signification des activités (Goffman, 1974 : 242). [Cefaï et Gardella, 2012 : 236].

En s'inspirant donc de ces notions de « cadre », l'occupation de la VSP est considérée comme le cadre primaire.

Le cadre primaire est la réponse pratique et partagée par les participants de l'interaction à la question : « Qu'est-ce qui se passe ici ? » (FA : 34), tout au moins dans le cas d'« activités franches », où tous les participants sont en phase dans leur saisie d'un même sens de ce qu'ils sont en train de faire. (Ibid., 237).

Le cadre secondaire est le spectacle de théâtre « Les Sans » considéré comme le résultat d'une transformation.

Présentons tout d'abord les concepts clefs de Frame Analysis : la distinction entre « cadre primaire » et « cadre secondaire » et les deux types de « transformations » qui conduisent de l'un à l'autre, la « modalisation » et la « fabrication ». (Ibid.)

Cette opération de transformation s'apparente donc à un processus de « modalisation » selon la théorie de la *Frame Analysis*.

Cette illustration permet à Goffman de caractériser un premier type de transformation de l'activité : les « modalisations ». « Par mode, j'entends un ensemble de conventions par lesquelles une activité donnée, déjà pourvue d'un sens par l'application d'un cadre primaire, se transforme en une autre activité qui prend la première pour modèle, mais que les participants considèrent comme sensiblement différente. On peut appeler modalisation ce processus de transcription » (FA : 52-53). Goffman liste cinq opérations de modalisation : le faire-semblant, les rencontres sportives, les cérémonies, les répétitions et les détournements (FA : 57-86). Elles ont pour point commun que tous les participants à l'interaction sont au courant de la modalisation qui a lieu. (Ibid., 238).

Dans cette perspective analytique, la fabrication de l'objet théâtral devient le résultat de cette transformation, de ce processus de « modalisation ». Ce saut de l'ombre à la lumière revêt la forme d'une cérémonie dans le cadre de cette modalisation. En effet, peu d'éléments prédisposaient les membres de la VSP alors investis dans une logique de survie par le biais d'une occupation d'un lieu de vie à ce que leurs propres situations, leur propres expériences vécues deviennent le matériau documentaire d'une narration scénique.

Comment mieux définir et caractériser ce processus de « modalisation » à l'œuvre ? Ce sera l'objet du premier résultat. Ce premier résultat affine la compréhension de la forme scénique.

2.2 La méthode pour le second résultat

Pour l'obtention du second résultat, je me suis inspiré de la phénoménologie critique (Willen, 2007) et de la proposition de méthode de l'ethnoscénologie⁴² (Pradier, 2001) sans oublier les *performance theories* et *studies* (Pradier, 2017). Nous verrons dans les résultats d'un long travail ethnographique mené par Jonas Tinius, anthropologue, sur le terrain des répétitions d'un projet théâtral avec des réfugiés en Allemagne (2016) qu'il nous donne des clés de compréhension pour analyser des processus similaires que ceux qui furent à l'œuvre lors de la création de l'objet théâtral « Les Sans ». Ce second résultat s'intéresse plus précisément à l'analyse des effets produits sur les personnes sans-papiers engagées dans ce processus de production artistique.

2.3 La méthode pour les perspectives et les limites

Cette création théâtrale doit être aussi analysée depuis mon point de vue situé d'animateur-formateur comme le résultat d'un projet d'Éducation permanente. Il est important de définir ce qu'est l'Éducation permanente et de réfléchir a posteriori et aujourd'hui à l'ensemble des dynamiques qui sont à l'œuvre dans ce type de processus. Cette partie de mon mémoire peut être envisagée comme une proposition de perspectives dans la mesure où c'est une proposition d'auto-analyse réflexive rétrospective et actualisée par un ex animateur-formateur du champ de l'Éducation permanente. Cette auto-analyse est une proposition de perspectives pour les membres du personnel de l'Éducation permanente car elle invite également à interroger les limites de l'action culturelle.

Je me base sur une posture inspirée de l'objectivation participante de Pierre Bourdieu (2003), sur l'auto-ethnographie rétrospective pour l'analyse après coup d'une action culturelle et de ses limites, menée dans le champ de l'Éducation permanente d'une part, et d'autre part, sur une auto-ethnographie actualisée (Edwards, 2021 ; Adams et Hermann, 2023 ; Tripathi et al., 2021) afin d'évaluer la contemporanéité et l'évolution de la question migratoire.

Au cours de mon cheminement épistémologique, celui-ci m'a conduit à échanger avec un anthropologue, un sociologue et un ethnoscénologue. La brève rencontre avec Stefan Le Courant en octobre 2023 au Musée

⁴² Au cours de ce mémoire j'ai eu l'occasion d'échanger avec Jean-Marie Pradier, ethnoscénologue, et ancien directeur du Département Théâtre de l'Université Paris 8. Il m'a communiqué une « fiche méthode » pour l'ethnoscénologie, sans l'appliquer méthodiquement, elle a constitué une source inspirante pour l'analyse. Vous pourrez la retrouver dans l'annexe 3.

de La Boverie, à l'occasion de la remise du prix de l'essai Paris-Liège⁴³ et la lecture de son ouvrage, la participation au débat organisé à la Cité Miroir : « Une politique migratoire plus juste, un enjeu pour toute la société », le 7 février 2024 et dans la foulée, l'invitation à une projection-rencontre autour du film « Les Nomades de Zagros. À bout de souffle ! » le 14 février 2024 au Collège de France⁴⁴ par Jean-Marie Pradier, ethnoscénologue, sont à l'origine d'un nouveau terrain actualisé et du journal de terrain l'accompagnant. Je me baserai donc aussi sur des extraits de ce journal de terrain en lien avec ces trois événements pour mesurer l'évolution des questions relatives à la problématique des personnes sans-papiers et les limites de l'action culturelle depuis le début de la création « Les Sans », fin 2015.

Chapitre 3 : Résultats, perspectives et limites

1. Une théâtralisation de l'*abjectivité*

Au terme de l'analyse de la transformation du cadre primaire au cadre secondaire. Je définis cette *modalisation* de l'expérience comme une théâtralisation de l'*abjectivité* (Willen, 2007). En considérant que cette théâtralisation est le résultat d'une poïétique.

1.1 Une poïétique

[...] en dehors de la *theoria* science pure qui s'occupe du savoir sans tenir compte de son application, en dehors de la *praxis*, l'action, qui se développe par l'intervention de l'homme sur la réalité, Aristote considère un domaine, la *poïesis* domaine de l'art qui se distingue par sa fin : la production. Dans ce dernier cas, l'homme produit un objet dont il est lui-même le principe essentiel constituant comme l'objectivation de l'homme dans la réalité. (Conte, 1996 : 37).

Ce processus de « modalisation » est défini et caractérisé ici en tant que « poïétique ». Voici la définition de poïétique selon René Passeron : « Appelons poïétique l'ensemble des études qui portent sur l'instauration de l'œuvre, et notamment de l'œuvre d'art » (1975 :14). Ce résultat de l'analyse est donc l'étude des potentialités inscrites dans l'occupation d'une ancienne école appartenant à la Ville de Liège par des personnes sans-papiers (la situation donnée) qui a débouché (le processus de « modalisation ») sur la création du spectacle de théâtre « Les Sans » (la création nouvelle). C'est aussi le résultat d'une insatisfaction par rapport à cette situation qui est une des conditions fondamentales à la source des conduites créatrices selon Passeron.

⁴³ Dont est issu l'extrait de mon journal de terrain au début de l'introduction de ce mémoire.

⁴⁴ Voir l'invitation dans l'annexe 4.

Reste que, par une sorte de constance diachronique qui exclut tout fixisme, quelques conditions fondamentales peuvent se remarquer à la source des conduites créatrices et constituent les préliminaires obligés du passage à l'acte. Il s'agit d'abord d'une insatisfaction devant ce qui est, qui, dans les cas qui nous occupent, provoque la réaction de se mettre à la tâche du devant être. Si l'homme n'avait pas en lui cette faille d'être insatisfait de lui-même, comme des conditions de sa vie, sa place serait marquée parmi les animaux qui restent instinctuellement immergés dans leur *ethos* naturel. L'insatisfaction souvent émotionnelle, où l'on trouve toutes les formes de la révolte, suffit-elle à mobiliser l'activité créatrice ? Certes non. L'acte d'affirmer son insatisfaction fait, en général, jaillir l'étincelle d'une liberté, et cette liberté donne place, non seulement à l'émotion qui risquerait de rester brouillonne, mais à cette fonction psychologique dont je parlais à l'instant avec Meyerson, et qui se forme, s'aiguise, se développe, en s'exerçant. (Passeron, 1994 :102).

L'insatisfaction est ici pour les personnes sans-papiers le manque de reconnaissance de leur identité « illégale » spécifique. Cette affirmation identitaire sur une scène de théâtre devient alors un espace de liberté. Cette « liberté » est celle que l'on retrouve dans la notion de « produit-producteur » (Blin, 2008) comme application concrète à ces nécessités (2008 : 15). La création théâtrale est aussi le résultat d'une production qu'il est utile de définir.

Le concept de création, avons-nous dit, prend place dans le cadre général de la production (et, sortie de ce genre, la création, qu'il faut maintenant spécifier par des différences qui lui sont propres, n'aurait plus de consistance). La création est donc une production qui est :

1/ singulière, même si l'objet produit est fait pour être multiplié ou s'il ouvre la voie à des imitations répétitives.

2/ Elle est la production d'un "pseudo-sujet" (selon le mot de Dufrenne), sorte de personne plus ou moins matérielle, ayant ses droits propres (celui notamment d'être conservée dans un patrimoine), et qui nous donnerait, en cas de disparition, le sentiment du deuil.

3/ Elle est une production qui, en outre, compromet son auteur, soit dans le succès, qui déclenche une pression sociale visant à la répétition du réussi, soit dans la réprobation, qui peut aller jusqu'aux excès que l'on sait. (Passeron, 1994 : 103).

Maintenant que ce processus de « modalisation » est défini et caractérisé comme une « production » qui résulte d'une insatisfaction résultant du déficit de reconnaissance et comme une « poïétique ». Il est utile d'analyser les potentialités inscrites dans cette situation donnée c'est ce que je propose de faire au point suivant.

1.2 De l'abjectivité

Sarah S. Willen invite les chercheurs qui travaillent sur les questions migratoires à mobiliser la *phénoménologie critique* (2007). Elle décrit pour les personnes sans-papiers comment « [...] la condition abjecte de l'illégalité façonne l'expérience vécue subjective des migrants dans divers contextes migratoires » (2007 : 11).

Elle propose donc d'ethnographier plus précisément les effets de l'illégalité « en tant que catalyseur de phénomènes particuliers d'« abjectivité⁴⁵ » (Ibid.). » Cette notion d'abjectivité est donc une des conditions à l'origine des potentialités inscrites à retenir dans la situation donnée. Il s'agit de « mettre en lumière les dimensions subjectives d'une forme de statut politiquement et socialement abject ou, comme indiqué ci-dessus, d'une forme localement spécifique d'abjectivité contemporaine⁴⁶. » (Ibid.). Pour Sarah S. Willen, « l'abjectivité est un des résultats du phénomène mondial de la migration économique transnationale « illégale »⁴⁷. » (Ibid., 29).

1.3 La théâtralisation comme résultat d'une poïétique de l'abjectivité

L'analyse en mobilisant la sociologie *a posteriori* (Loirand, 2021) de la fabrication de l'objet « Les Sans » donne comme premier résultat au niveau formel une pièce-procès basée sur des matériaux issus de récits auto-experts complétés par une contextualisation audio, vidéo et textuelle. Cette création théâtrale est le résultat d'un processus de « modalisation » que l'on peut définir et caractériser comme une production résultant d'une poïétique de l'abjectivité. La théâtralisation résulte d'une poïétique de l'abjectivité. Pour illustrer ce premier résultat, je vais mobiliser un court extrait d'un texte écrit en atelier d'écriture et incarné sur scène pendant le spectacle : « Questions pourries ». Les questions étaient formulées à tour de rôle en adresse directe au public. Dans ce texte les membres de la VSP passent en revue une série de questions qu'ils imaginent que l'on pourrait leur poser s'ils retournaient au pays. Cet extrait illustre bien l'écart entre l'imaginaire que représente la migration pour les personnes restées au pays et la dure réalité de la migration illégale telle que la vivent les membres de la VSP.

Pourquoi tu es revenu ?

Quand est-ce que tu vas retourner ?

Pourquoi tu n'as pas cherché des papiers après tout ce temps ?

Pourquoi tu n'as pas une femme ?

Qu'est-ce qui se passe en Belgique ?

C'est la crise économique ?

Tu peux m'aider à avoir une voiture ?

⁴⁵ « into migrant “illegality” as the catalyst for particular forms of “abjectivity”. (Willen, 2007 : 11).

⁴⁶ “ to shed light on the subjective dimensions of a form of politically and socially abject status or, as noted above, of a locally specific form of contemporary “abjectivity”. “(Ibid.).

⁴⁷ « global phenomenon of “illegal” transnational economic migration and the forms of abjectivity that frequently result. “ (Ibid., 29).

Tu faisais quoi là-bas pendant tout ce temps ?

Tu habitais où ?

As-tu construit une maison ?

Est-ce qu'il y a du travail ?

Combien te payait ton patron ?

As-tu rencontré le Roi ?

Est-ce qu'il fait froid là-bas ?

Tu es revenu à pied ou à vélo ? [...] (Pap, El-Hadj, Jean, Thomas, Idrissou, Soumah, Mbemba, Nafiou , 2016).

2. La « fiction dialectique » comme remède à l'autoréification

[...] **La vérité c'est que je survis comme tous les sans-papiers de Belgique. Vivre sans existence administrative, c'est vivre la violence, vivre l'arbitraire** [...] (Extrait du discours de Sandrine 07/02/2024⁴⁸).

Le second résultat présenté s'intéresse plutôt à ce que cette expérience a fait aux membres de la VSP en participant à cette aventure théâtrale. Comment passer de l'anonymat et de la clandestinité d'une existence illégale à son affirmation sur une scène de théâtre, comment sont-ils passés de l'ombre à la lumière et quels effets ont été produits ?

2.1 L'autoréification des sans-papiers

Un phénomène observable empiriquement est que les personnes sans-papiers construisent leur identité et évoluent au quotidien en intégrant cette absence de légalité administrative⁴⁹. Il est utile de s'intéresser aux discussions autour de la notion de réification pour tenter de saisir ce phénomène.

La notion de « réification » est d'abord définie par Georg Lukács (1922) puis par Axel Honneth dans la foulée de celui-ci, plus tardivement, comme suit : « Dans la réification, cette reconnaissance élémentaire par laquelle nous éprouvons existentiellement le fait que chaque homme est un alter ego se trouve annulée. » (Honneth, 2008 : 103). C'est donc cette absence de reconnaissance fondamentale de l'homme en tant qu'alter ego qui constitue une forme de réification. C'est cette absence de reconnaissance qui est aussi

⁴⁸ Le 7 février 2024 avait lieu à La Cité Miroir une soirée politique de débat dont le thème était la politique migratoire. Sandrine mandatée par la Voix des sans-papiers de Liège a ouvert la soirée par la lecture d'un texte qu'elle avait écrit : <https://www.citemiroir.be/fr/activite/une-politique-migratoire-plus-juste-un-enjeu-pour-toute-la-societe>

⁴⁹ C'est le résultat de l'ethnographie de Stefan Le Courant dans son livre « Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'État » (2022).

exprimée dans des textes produits par des membres de la VSP en atelier d'écriture et dans les entretiens relatés dans la première partie⁵⁰.

Axel Honneth distingue une forme de réification authentique d'une forme euphémisée. Par exemple, une forme de réification authentique selon Honneth est l'esclavage.

En revanche, dans les cas authentiques de « réification », cette différence doit justement être effacée de la conscience : le fait qu'il s'agisse avec autrui d'un être qui possède des propriétés spécifiquement humaines et qui ne peut donc être traité comme une chose n'est pas seulement annulé en imagination, mais dans la réalité même. (Honneth, 2008 : 106).

L'on peut considérer que la catégorisation des personnes sans-papiers est une forme de réification authentique selon Axel Honneth puisque cette classification s'opère dans la réalité par le refus fait à des personnes de la reconnaissance d'une existence légale.

Or, les phénomènes de catégorisation possèdent aussi des enjeux sociaux. On sait que les identités sociales sont différentielles et que leur affirmation se réalise sur le mode de la distinction. La classification sociale constitue une pratique d'identification qui sélectionne certaines propriétés des agents ou des groupes sociaux en même temps qu'elle les évalue ; elle permet ainsi de leur assigner une place de valeur variable dans un univers social hiérarchisé. La classification s'insère alors dans un processus de concurrence sociale et permet aux agents sociaux de prendre l'avantage en assignant aux autres une identité négative, contrepartie de la positivité de la leur. La classification procède alors par réduction : l'agent ou le groupe social considéré se voit « réduit » à l'une de ses propriétés tenue pour importante. D'où le « réductionnisme » de ce type de jugement qui s'énonce le plus souvent sur le mode du : « tu n'est que⁵¹... ». (Lazzeri, 2011 : 279).

Nous l'avons vu dans le premier chapitre c'est à partir de la fin des années 1990, que le vocable de « sans-papiers » s'est imposé par rapport à d'autres, dans une volonté d'auto-qualification des personnes elles-mêmes.

Le glissement sémantique est significatif : il décharge les personnes ainsi désignées du poids de réprobation et de suspicion que les vocables illégaux et clandestins comportent et met l'accent sur leur exclusion, les rapprochant d'autres exclus (sans emploi, sans domicile fixe, etc.). (Faux, 2009 : 138).

⁵⁰ « En fait dans le contexte où nous sommes, nous voulons juste une reconnaissance, reconnaissance dans le sens où nous avons besoin de la liberté. [...] »

⁵¹ Cf. [Bourdieu, 1980, p. 92-93]. Sur les conflits de catégorisation, voir aussi [Sartre, 1952, p. 42, sqq].

Cette auto-qualification est donc revendicative, elle transfère la responsabilité de la dénomination aux autorités compétentes. Mais ce déplacement de « responsabilité » peut-il s'apparenter à un phénomène d'« auto-réification » pour les personnes ? Si l'on s'en tient à la définition de l'auto-réification selon Lazzeri : « L'individu s'autoréfie lorsqu'il prend sur ses propres états mentaux un point de vue extérieur à lui-même et qu'il n'éprouve pas ou plus d'émotions. » (Lazzeri, 2011 : 269). La réponse est non, au contraire cette auto-qualification semble emprunte d'énormément d'émotions ainsi que de revendications, de luttes et de mobilisations. Mais l'histoire de l'esclavage est, elle aussi, jalonnée d'émotions, de luttes, de mobilisations et de révoltes.

Et selon Honneth l'esclave est une forme de « réification » authentique, mais qu'en est-il de l'« auto-réification » ? L'esclave en arrivait-il à se considérer lui-même comme une chose ? On pourrait à présent faire une analogie avec un autre terme polémique, celui de « nègre ».

La fabrique du « nègre » aujourd'hui n'emprunte plus ses codes à ceux de la biologie ; elle décrit une « *catégorie subalterne de l'humanité* », celle qu'on expulse, qui habite des espaces de relégation et dont « *l'auto-réification constitue la meilleure chance de capitalisation de soi*⁵² ». (Kisukidi, 2018 : 97).

Les personnes sans-papiers sont également une « *catégorie subalterne de l'humanité* » qui habite des espaces de relégation et dont « *l'auto-réification constitue la meilleure chance de capitalisation de soi* » (Ibid.). Ceci est à mettre en parallèle avec la notion de « produit-producteur » de Thierry Blin (2008). La personne « sans-papiers » est le « produit » d'une catégorisation qui s'apparente à une forme contemporaine de réification. Elle devient « producteur » d'une série de logiques de survie pour parer aux obstacles d'une existence sans légalité. Par exemple, les membres de la Voix des sans-papiers ne pouvaient parfois pas assister aux répétitions du spectacle car ils travaillaient à la récolte des pommes à Saint-Trond. Les membres de la VSP ne disposaient d'aucun contrat de travail, et l'employeur pouvait décider de manière unilatérale et arbitraire de ne pas les rétribuer. Donc, en termes de *capitalisation de soi*, cette forme d'employabilité sans entraves contractuelles constitue une forme d'« auto-réification ». C'est à dire, comme nous le rappelait Sandrine : un existence qui est confrontée en permanence à la violence et à l'arbitraire dans le réel. En ce sens l'on peut donc affirmer que certaines personnes sans-papiers peuvent être soumises à une forme d'« auto-réification ». Le mode de vie basé sur la discrétion et la clandestinité est une preuve tangible de la manifestation de ce phénomène d'« auto-réification » pour certaines personnes sans-papiers. Quel est le processus qui s'opère quand ces personnes décident d'affirmer cette absence de statut légal sur une scène de théâtre ? Comment mieux qualifier ce saut, ce mouvement qui consiste à passer de l'ombre à la lumière ?

⁵² A. Mbembe, « Afrofuturisme et devenir-nègre du monde », *Politique africaine*, n° 136, décembre 2014, p. 128.

2.2 La « fiction dialectique » (Tinius, 2016)

Dans la longue ethnographie que Jonas Tinius a fait des répétitions d'un spectacle avec des réfugiés en Allemagne et dans l'article : « Répéter le détachement : Théâtre de réfugiés et fiction dialectique » (2016) qui en résulte, nous avons ici une série de notions qui nous aident à établir des similitudes avec la création théâtrale « Les Sans ».

Voici comment il définit la notion de « fiction dialectique » :

[...] en fournissant une description ethnographique de ce que j'appelle « la fiction dialectique ». Cette notion décrit la culture du détachement par les acteurs et la réappropriation de la subjectivité lors des répétitions de théâtre en construisant des personnages fictifs⁵³. (Tinius, 2016 : 22).

Même si le matériau de la création théâtrale « Les Sans », nous l'avons vu, est constitué pour partie des textes écrits par les personnes sans-papiers. Leur interprétation sur une scène de théâtre devient une forme de détachement, une mise à distance de leurs propres récits. Ils deviennent des personnages de fiction qui incarnent la réalité de leurs existences sur une scène de théâtre.

Ce processus consistant à se regarder d'abord soi-même et à se traiter comme un « autre » fictif pour ensuite se réapproprier une version modifiée de manière ludique de soi-même fait partie d'une méthode théâtrale complexe que j'appelle « fiction dialectique⁵⁴ ». (Tinius, 2016 : 26)

Pour définir le terme « dialectique », Jonas Tinius se réfère au Théâtre épique de Bertolt Brecht.

Mon utilisation du terme « dialectique » s'inspire du vocabulaire théâtral de Bertolt Brecht. Décliné de manière plus explicite dans son « Short Organon » (2014 [1948]), Brecht s'est inspiré du matérialisme dialectique marxiste pour développer sa version du théâtre épique. Selon cette philosophie politique, la dialectique sert de méthode pour expliquer le changement social et historique à travers les contradictions économiques et les conflits politiques. L'une de ses principales sources, la philosophie dialectique de l'histoire de Hegel, « codifie les tensions spatiales et temporelles [de l'intériorité et de l'extériorité] en interprétant l'histoire humaine comme un processus de « devenir » ou d' « actualisation » de l'intérieur vers l'extérieur, de l'Esprit (Geist) en

⁵³ [...] by providing an ethnographic description of what I term 'dialectical fiction'. This notion describes actors' cultivation of detachment and reappropriation of subjectivity during theatre rehearsals by building up fictional characters. (Tinius, 2016 : 22)

⁵⁴ This process of first looking at oneself and treating oneself as a fictional 'other' in order, subsequently, to reappropriate a playfully amended version of oneself is part of a complex theatrical method I refer to as "dialectical fiction". (Tinius, 2016 : 26)

forme... déployant une logique interne de finalité en formes toujours plus complexes de réalisation organique (Système) » (Boyer 2005 : 11)⁵⁵. [Tinius, 2016 : 26].

Le théâtre dialectique peut donc être considéré comme une forme de réflexivité sur les acteurs et leurs rôles et sur le public en tant que destinataire de tels processus dramatisés de pensée dialectique. (Tinius, 2016 : 26).

Mais Jonas Tinius précise comment il emploie le mot dialectique, notamment avec la notion de « dédoublement » qu'il est utile de mobiliser pour expliquer ce phénomène qui s'exerce dans la représentation théâtrale de son expérience vécue en tant que personnage.

Au-delà de la reconnaissance de cet héritage évident du terme, je souhaite proposer une lecture plus contemporaine de la dialectique théâtrale qui s'inspire de la notion de dédoublement, littéralement « dédoublement », qui décrit le rapport des acteurs à leur rôle et à ce qu'ils jouent⁵⁶. (Tinius, 2016 : 27).

Plus loin dans le texte il nous révèle son intention en mobilisant ces notions. Il y a une réelle correspondance avec le travail scénique analysé dans l'objet d'étude de ce mémoire.

Mon intention, en introduisant la dialectique, le dédoublement et la fiction dans une analyse de la « fiction dialectique » lors des répétitions théâtrales, est d'éclairer en quoi l'acte de s'autoréférencer à sa propre performance – au-delà d'être une activité esthétique – est aussi une pratique politique et éthique. Il s'agit d'une pratique politique, car elle permet de créer des visions alternatives du rôle stigmatisé joué, c'est-à-dire de ce qui constitue un réfugié, un queer ou un acteur handicapé. Il s'agit d'une pratique éthique car elle invite le sujet agissant à s'engager dans un processus d'auto-culture délibérative⁵⁷. (Tinius, 2016 : 27-28).

⁵⁵ My usage of the term 'dialectical' is inspired by Bertolt Brecht's theatrical vocabulary. Most explicitly outlined in his "Short Organon" (2014 [1948]), Brecht drew on Marxist dialectical materialism to develop his version of epic theatre. According to this political philosophy, dialectics serves as a method for explaining social and historical change through economic contradictions and political conflicts. One of its prime sources, Hegel's dialectical philosophy of history, "codifies the spatial and temporal tensions [of interiority and exteriority] by interpreting human history as a process of 'becoming' or 'actualization' from within to without, from Spirit (Geist) into form ... unfolding an inner logic of purpose into ever-more-complex forms of organic realization (System)" (Boyer 2005: 11). [Tinius, 2016 : 26].

⁵⁶ Beyond acknowledging this obvious legacy of the term, I wish to propose a more contemporary reading of dialectics in theatre that takes inspiration from the notion of dédoublement, literally "doubling", which describes the relation of actors to their roles and that which they enact. (Tinius, 2016 : 27).

⁵⁷ My intention with introducing dialectics, doublement, and fiction into an analysis of "dialectical fiction" during theatrical rehearsals is to shed light on the ways in which the act of making oneself a reference to one's own performance – beyond being an aesthetic activity – is also a political and an ethical practice. It is a political practice, because it allows for the creation of alternative visions of whichever stigmatised role is being enacted, i.e. what

C'est ce mouvement à la fois politique et éthique qui fait exister l'expérience vécue par les membres de la VSP sur une scène de théâtre. En dépit de la négation légale à laquelle ils sont soumis, la lumière du plateau de théâtre offre un espace d'expression, un espace de liberté où ils se racontent et se réfléchissent en tant que personnes. Dans un texte « Lettre à un invité absent » qu'il a écrit et qu'il lisait dans le spectacle, Alfred se proposait d'inviter Théo Francken, alors Secrétaire d'État à l'Asile et aux Migrations et responsable de la simplification administrative dans le gouvernement Michel I du 11 octobre 2014 au 9 décembre 2018, à un dîner à l'occupation de Burenville. Il écrivait : « [...] *En effet, suite à votre politique inhumaine en matière d'asile et d'immigration, ces êtres humains se sont retrouvés, pour la plupart, dans la rue.* » La forme théâtrale rendait soudain possible de s'adresser directement à un représentant du gouvernement dans une forme d'autonomie créative.

La fiction dialectique s'intéresse fondamentalement au développement d'une autonomie créative à travers « la dissociation active, l'aliénation et l'autoréflexivité⁵⁸. » (Davis 2003 : 145). [Tinius, 2016 : 36].

Cette notion de « fiction dialectique » définit bien le processus à l'œuvre dans la création théâtrale « Les Sans ». Elle permet de mieux comprendre les pratiques créatives déployées et leurs effets sur les personnes engagées dans ce processus tout au long de ce projet de création artistique.

2.3 La « fiction dialectique » comme remède à l'autoréification

Des personnes « sans-papiers » qui se sont engagées dans un processus de création théâtrale pour incarner publiquement l'assignation sémantique à laquelle on les réduit peut aussi s'interpréter comme un « retournement du stigmaté » (Goffman, 1975). Le stigmaté est ici la catégorisation comme personne « sans-papiers ». Par le biais du spectacle de théâtre des membres de la VSP ont affirmé et transformé ce stigmaté en quelque chose de positif et d'émancipateur. Cela leur permet de revendiquer une identité qui devient positive, en construisant sur la scène de théâtre une communauté solidaire qui revendique des droits spécifiques. Cette réappropriation du stigmaté devient une source de fierté, de résistance et d'autonomisation. Il y a également un écho avec ce que le sociologue américain Aldon Morris (2000) explique lors de la désobéissance de Rosa Parks à l'injonction qui lui était faite de céder sa place dans un bus au temps de l'Amérique ségrégationniste, quelque chose qui tient de l'« événement transformateur⁵⁹ », selon lui. C'est à dire un moment de rupture, au cours duquel les personnes « sans-papiers » sortent de cette clandestinité, de cette discrétion, de cet anonymat, de l'ombre, pourtant garants de leur sécurité.

constitutes a refugee, a queer, or a disabled actor. It is an ethical practice because it invites the acting subject to engage in a process of deliberative self-cultivation. (Tinius, 2016 : 27-28)

⁵⁸ Dialectical fiction is fundamentally concerned with the development of a creative autonomy through “active dissociation, alienation, self-relexivity” (Davis 2003: 145). [Tinius, 2016 : 36]

⁵⁹ Aldon Morris, « Reflections on Social Movement Theory: Criticisms and Proposals », *Contemporary Sociology*, 29 (3), 2000, p. 452.

Pour les personnes participantes, une série d'effets positifs sont à souligner tels que la confiance en soi, la socialisation, une logique émancipatrice dans la lignée de *l'empowerement* (Maury & Hedjerassi, 2020) ici entendue comme la « mise en capacité de... » mais aussi l'acquisition de ressources, culturelles et symboliques ainsi que économiques⁶⁰. Ces résultats se basent sur des questionnaires qualitatifs qui avaient été soumis aux participant.e.s et joints au rapport destiné à l'Inspection et à l'administration de l'Éducation Permanente en 2017⁶¹. Les participant.e.s au spectacle répondaient majoritairement que cette expérience leur avait fait gagner de la confiance en elles et que cela avait également contribué à améliorer leur réseau de sociabilité. C'est ce que relève également Jonas Tinius suite à son ethnographie :

Dans les nombreuses conversations que j'ai menées avec les participants, ils ont noté la manière dont cela facilitait l'articulation de possibilités subjectives alternatives pour vivre le stress, les traumatismes, mais aussi pour exprimer de nouvelles idées, aspirations et retrouver confiance en soi⁶². (Tinius, 2016 : 35).

La « fiction dialectique » est donc un processus réflexif intense qui emmène les personnes au-delà des scènes de théâtre.

Cette réflexion sur le détachement de soi du personnage est devenue une pratique éthique pour les participants, une pratique que certains (plus que d'autres) ont adoptée comme projets personnels au-delà de la scène théâtrale. Il s'agissait d'une forme de « relationnalité » qui fonctionnait par le détachement et la réflexion – des aspects de la vie sociale qui sont sans doute négligés dans le canon de la théorie sociale (voir Candea et al. 2015 ; Strathern 1995). Ce processus dissociatif et pourtant relationnel d'auto-sujétion et de subjectivation (voir Foucault 1990 [1984]) constituait le *telos* de la répétition : permettre aux acteurs d'intérioriser la réflexion autodisciplinée sur la fiction dialectique de leur présence scénique. La fiction dialectique décrit alors l'oscillation amorcée entre « la praxis (l'acte de transformation de soi) et la *poïesis* (l'action nécessaire et servile visant à produire et à transformer) » (Bourriaud 2002 [1998] : 103). Puisque ce processus n'était pas une forme de thérapie individuelle, mais se déroulait dans un contexte d'interaction continue avec les autres, les relations multiples étaient effectivement « resserrées » grâce à la pratique de la fiction dialectique. Détachement, subjectivité et socialité relationnelle ne sont pas contradictoires ; ils se complètent et s'enrichissent mutuellement⁶³. (Tinius, 2016 : 35-36).

⁶⁰ Je reviendrais sur ces éléments dans le chapitre « Auto-ethnographie rétrospective d'un ex-travailleur social du champ de l'Éducation permanente »

⁶¹ Voir annexe 6 : les questionnaires et leurs réponses d'Alfred et Nadine.

⁶² In the many conversations I conducted with participants, they noted the way in which it facilitated the articulation of alternative subjective possibilities to experience stress, trauma, but also to express new ideas, aspirations, and to find self-confidence. (Tinius, 2016 : 35).

⁶³ This reflection on the detachment of self from character became an ethical practice for participants, a praxis that some (more than others) took on as personal projects beyond the theatre stage. It consisted of a form of relationality

Ce second résultat est le fruit d'une analyse s'inspirant d'une ethnoscénologie. Cette inspiration m'a amené aux travaux de Jonas Tinius. Ceux-ci permettent de mieux comprendre ce que cette expérience de *théâtre ethnographique* a produit comme effets pour les participant.e.s dans l'articulation entre *praxis* et *poïesis*. Ils permettent d'établir des similarités entre son ethnographie et mes propres observations. Pour résumer ce second résultat, cette expérience de *théâtre ethnographique* consiste en une forme de « retournement du stigmaté » (Goffman, 1975), en tant que « fiction dialectique » (Tinius, 2016) devenant « événement transformateur » (Morris, 2000) tel un remède au risque d'auto-réification auquel peuvent être confrontées les personnes sans-papiers.

Après avoir présenté ces deux résultats suite à l'analyse, il est utile de s'intéresser à présent aux perspectives critiques et aux limites de cette action culturelle.

3. Auto-ethnographie rétrospective d'un ex-travailleur social du champ de l'Éducation permanente

Le projet « Les Sans » est aussi le résultat d'une action menée dans le champ du Travail Social en Éducation permanente. Sur base de cette expérience nous pouvons actualiser la question que posaient déjà Thibault Moulart et Pierre Reman il y a dix-sept ans : « Où en est l'Éducation Permanente ? » (2007). Voici une définition de l'Éducation permanente en Belgique :

[...] l'éducation permanente populaire part du principe que l'homme, l'humain, découvre que de sa conscience peut naître une action éclairée pour contribuer à infléchir le cours de l'histoire. L'éducation permanente populaire serait alors l'éducation dont le peuple est sujet et non pas objet. Une éducation dans laquelle des individus ou groupes d'individus tentent de construire un point de vue critique sur le monde et de mettre en œuvre ce savoir critique pour changer le monde. Selon Luc Carton, la notion d'éducation est un processus d'apprentissage permettant à une personne (ou à un groupe) de sortir de sa condition, de développer ses facultés et sa personnalité, d'accéder au langage commun, de se forger librement une vision du monde, de se référer à des valeurs (égalité, liberté, fraternité...). Une particularité de l'éducation permanente est que son action se déroule en

that functioned through detachment and reflection – aspects of social life that are arguably overlooked in the social theory canon (see Candea et al. 2015; Strathern 1995). his dissociative and yet self-relational process of self-subjection and subjectivisation (see Foucault 1990 [1984]) constituted the *telos* of the rehearsal: for actors to internalise the self-disciplined reflection on the dialectical fiction of their stage presence. Dialectical fiction, then, describes the initiated oscillation between “praxis (the act of self-transformation) and poïesis (the necessary, servile action aimed at producing and transforming)” (Bourriaud 2002 [1998]: 103). Since this process was not a form of individual therapy, but took place in a context of continual interaction with others, multiple relations were effectively “tightened” through the practice of dialectical fiction. Detachment, subjectivity, and relational sociality are not contradictory; they complement and enrich each other. (Tinius, 2016 : 35-36).

dehors de l'éducation initiale (enseignement scolaire, de base) pour se disséminer tout au long de la vie des individus.⁶⁴ (Versele et Carton, 2021).

Ce processus d'apprentissage auquel ont participé les membres de la VSP leur a-t-il permis de « sortir de leur condition » ? Nous y reviendrons. Au préalable, il est nécessaire de resituer l'Éducation permanente dans le champ du Travail social en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le grand architecte des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles est Marcel Hicter (Romainville, 2014).

C'est lui qui, après-guerre, va construire la plupart des dispositifs de politiques culturelles toujours en cours aujourd'hui. Parmi ceux-ci, celui de l'Éducation permanente, qui se situe dans la continuité de l'Éducation populaire française, il en constitue l'épine dorsale dans une logique de démocratie culturelle.

Selon Henri Janne⁶⁵ cité par Céline Romainville :

[...] la démocratie culturelle [...] consiste à considérer la culture non plus comme objet de consommation (même intelligente) mais comme un terrain social de participation : l'attitude passive, « réceptive » devant les « œuvres » ou devant les créations actuelles, doit faire place à la critique en groupes, à des activités, par quelque côté, opératives et créatrices, ainsi qu'au déclenchement d'expressions personnelles par des actes culturels ou, au moins, à propos des productions culturelles ; c'est ici que la politique (culturelle) se fonde sur l'« animation », car il s'agit de faire ressurgir les motivations inhibées et refoulées dont la culture élitiste de classe et la consommation passive de culture ont bloqué l'élan ». Marcel Hicter insiste également sur l'animation culturelle : « nous ne parlons plus ici de diffusion culturelle mais bien d'animation culturelle car au-delà de l'acquisition des connaissances, cette éducation prépare aux attitudes positives, participantes et critiques... » (Romainville, 2014 : 17).

Le spectacle « Les Sans » fut « un terrain social de participation » et « un acte culturel critique » qu'il est important d'analyser rétrospectivement plus finement.

3.1 Auto-ethnographie rétrospective

Quand je fais appel à ma mémoire, je me souviens surtout d'une aventure humaine exceptionnelle à l'occasion de cette création théâtrale. J'ai découvert une altérité et surtout un inépuisable réservoir de ressources. Je me rappelle d'une représentation du spectacle à la salle Leonardo Da Vinci à Seraing. Comme à chaque fois, nous avons envoyé la fiche technique qui détaille les besoins techniques du spectacle. Une fois arrivés sur place, la sonorisation se résumait à une chaîne stéréo de particulier. Après quelques coups

⁶⁴ Extrait d'une définition de l'Éducation permanente issu de l'article : « L'éducation par le peuple et pour le peuple » - Qu'est-ce que l'éducation permanente?, lundi 15 février 2021, Marc Versele et Luc Carton: https://ligue-enseignement.be/leducation-par-le-peuple-et-pour-le-peuple-quest-ce-que-leducation-permanente#_ftnref1

⁶⁵ Henri Janne (1908-1991), sociologue, professeur et recteur de l'ULB de 1956 à 1959.

de téléphone, Pierre Clément du Manège Fonck accepte de nous prêter une sono à la seule condition que nous venions la chercher en Outremer. Nous n'avions pas de véhicule. C'est là que j'ai vu toute la puissance de l'organisation, de la débrouillardise et des réseaux des personnes sans-papiers. En quelques appels, un sans-papiers qui travaillait tout près du local était là avec sa voiture et nous avons fait l'aller-retour pour récupérer le matériel. C'est principalement cela que je retiens : cette capacité à trouver des solutions tout le temps, pour tout. Face à l'adversité, c'est la vie et l'ingéniosité qui se déploient. C'est une leçon de vie, une leçon de survie.

Depuis mon point de vue situé d'animateur-formateur dans le champ de l'Éducation permanente quelle mémoire je garde en tant qu' « archive incorporée indigène » de cette expérience ?

Réfléchir rétrospectivement à ce qui a eu lieu à l'occasion de ce travail scénique collectif permet d'interroger plus précisément les tensions et les articulations entre intégration et émancipation, mais aussi l'évolution des définitions des publics « populaires » ou encore « citoyens » selon les décrets de 1976 et 2003 de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui définissent l'Éducation permanente.

Ces deux textes vont réglementer et définir les publics, les objectifs et les opérateurs de l'Éducation permanente au niveau, jadis de la Communauté Française de Belgique, et aujourd'hui de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On a pu considérer que « [...] la fonction (du travailleur social, NDR) consiste dans l'actualisation des différentes normes en vigueur au sein d'une société [...] » (Gutknecht, 2016 : 74). Bien ; mais qu'est-ce que cela implique dans le cas de la rencontre avec des personnes sans-papiers en vue de la fabrication d'un objet théâtral ? Le problème de la norme, ou plus précisément celui de son ambivalence, prend dans ce cas un caractère particulièrement aigu, que nous tenterons d'analyser : de fait, le travailleur social fait ici face à une tension, voire à un dilemme : il s'agit pour lui soit de faire accéder la personne à un statut, et donc de la conformer à une norme, de la normaliser socialement (l'obtention de papiers), soit de légitimer ce non-statut, cette absence de norme, et lui faire accepter, ce qui revient aussi, mais dans un autre sens, à normaliser sa situation (être sans-papiers).

Du point de vue de la définition du « public » en Éducation permanente comme « personne en situation de précarité sociale » (Décret FWB, 2003). Une personne « sans-papiers » est un « public » de l'Éducation permanente. Mais la visée de ces politiques c'est de créer des « citoyens critiques » en vue de leur émancipation. De là résulte un double questionnement : est-on citoyen⁶⁶ si l'on est sans-papiers ? Et jusqu'où peut-on penser la critique dans des activités qui relèvent de politiques publiques ?

Pour tenter de répondre à cette problématique, il est important de préciser quelques notions.

Il est d'usage en sociologie de parler de la construction de l'objet par le sociologue. En termes bourdieusien, il s'agit d'une rupture épistémologique, le chercheur se défait du sens commun (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1968) ou encore, de ce que Lévi-Strauss appelle le « regard éloigné » (1983) ce qui implique implicitement une forme d'extériorité du chercheur par rapport à son objet d'études. Ici, au cours de notre analyse, nous avons parlé d'objectivation participante (Bourdieu, 2003) et je pourrais ajouter de « savoir

⁶⁶ Il est à noter que le décret de la FWB (2003) parle plutôt de « citoyenneté » plutôt que de « citoyen » mais celle-ci est « active et critique ».

situé » (Haraway, 1988). Il s'agissait de réfléchir le processus de fabrication d'une expérience théâtrale, comme le résultat d'une dynamique où toutes les parties prenantes (sans-papiers, public et animateur), le contexte sociétal, se mélangent et sont en train d'interagir pour fabriquer l'objet. C'est à dire qu'il s'agissait d'essayer de comprendre comment se sont créées les conditions favorables qui ont permis une dimension émique dans un processus de recherche a posteriori. « [...] La tâche sociologique qu'elles appellent est bien plus exigeante : elle consiste à rendre compte de leur fondement social. Elle consiste, en d'autres termes, à les considérer comme une part de l'objet que l'on s'est donné pour tâche d'étudier. » (Lemieux, 2012 : 45). C'est comme cela qu'il faut comprendre la formulation de la fabrication par et avec l'objet afin d'analyser plus finement, depuis chaque point de vue situé, les rapports de domination, les rapports aux normes, les tensions, les enjeux d'un « déjà là », d'une construction sociale.

Dans cette partie je mets la focale sur mon point de vue d'animateur en tant que travailleur social dans le champ de l'Éducation permanente ainsi que le rapport de celui-ci aux normes. C'est donc toute la complexité et parfois l'ambivalence pour de nombreux acteurs du secteur associatif qui se retrouvent engagés, à la fois, dans des processus de plus en plus contrôlants tout en continuant de revendiquer l'émancipation. Ce qui peut être la source de tensions.

À côté des dispositifs officiels d'intégration qui relèvent de la Région Wallonne, on pourrait penser que l'approche de l'Éducation permanente offre un espace qui permet de réfléchir la norme, et le choc culturel, de manière critique, depuis le point de vue des personnes migrantes. Mais aussi de continuer à sensibiliser la population belge sur le phénomène migratoire dans sa dimension et ses enjeux historiques et politiques. Cependant, l'animateur de cette dynamique n'est-il pas, après tout, un représentant, un délégué du système normatif ? De fait, il incarne, par délégation, la garantie et l'opérationnalisation des politiques culturelles publiques. Est-il au total un agent de pouvoir par procuration ?

Poser clairement cette question, c'est d'abord s'interroger sur la notion de pouvoir dans le cadre du Travail Social, on peut l'envisager comme suit :

[...] une lecture où le pouvoir est à comprendre sur un mode relationnel [...], permet d'agir sur l'action d'autrui mais aussi sur ses pensées et habitudes [...] s'appuie sur un système de différenciations et des modalités instrumentales [...] (Gutknecht, 2016 : 55).

Ce qui a comme effets « [...] ouverture et fermeture de la personne aidée [...] » (Gutknecht, 2016 : 60). Comment un dispositif d'Éducation permanente animé par des logiques d'émancipation participe-t-il ou non à la fabrication d'une normativité catégorielle dans laquelle le travailleur social joue le rôle de « juge de normalité » (Gutknecht, 2016 : 74) dans une société qui instaure nécessairement des contraintes et des exclusions (Gutknecht, 2016 : 75) ?

Cette auto-ethnographie rétrospective débouche sur cette série de questions qui peuvent être envisagées comme autant de perspectives, de pistes de réflexion pour les travailleuses et les travailleurs du champ de l'Éducation permanente.

Elles conduisent, dans mon cas, à la volonté d'une auto-ethnographie actualisée car je ne travaille plus à présent dans ce secteur. Il me semble dès lors important de comparer ces questionnements rétrospectifs avec la situation contemporaine et l'évolution de la question migratoire. Quels sont les obstacles qui empêchent les personnes sans-papiers de « sortir de leur condition » et de « changer le monde » (Versele et carton, 2021) ?

3.2 Auto-ethnographie actualisée

Trois événements auront constitué mon terrain dans la perspective d'actualisation de mon auto-ethnographie. Le premier c'est la brève rencontre avec Stefan Le Courant à l'occasion de l'obtention de son prix de l'essai Paris-Liège en octobre 2023⁶⁷ et la lecture de son livre. Le deuxième est un débat politique qui s'est tenu à la Cité Miroir sur la question migratoire le 7 février 2024⁶⁸, le troisième la projection-débat d'un film sur les nomades du Zagros au Collège de France le 14 février 2024 et le trajet aller-retour Paris-Liège l'ayant accompagné.

3.2.1 L'actualité de l'insolubilité de la réponse politique à la question migratoire

À l'occasion du débat politique « Une politique migratoire plus juste, un enjeu pour toute la société ! » et suite à la présentation des six représentant.e.s des principaux partis francophones (PS, MR, Écolo, les Engagés, Défi et PTB), Jean-Michel Lafleur du CEDEM a posé le cadre. Deux principes fondamentaux sont ébranlés en Belgique, selon lui, quand est évoquée la politique migratoire en Belgique : le respect de l'État de droit et le respect de l'État démocratique.

Le rappel par le présentateur de la soirée, Hugues Dorzée, va dans le même sens : « *la Belgique a été condamnée 8.000 fois par la Cour européenne des Droits de l'Homme en matière de droit d'asile*⁶⁹ ». (Extrait de mon Journal de terrain 07/02/2024).

L'engagement politique « humain et juste » dans l'accord de gouvernement de la majorité sortante a conduit à l'élaboration d'un texte qui concerne la mise en place d'un accompagnement pour les retours volontaires, avec l'implantation de quarante-trois « bureaux de retour » sur le territoire national belge et des coachs ICAM (Individual Case Manager)⁷⁰. Ce texte après une première lecture à la chambre doit encore être voté⁷¹. Dans les récits d'exil à la première personne du spectacle « Les Sans » il y avait souvent des histoires d'abandon. Je me souviens notamment du texte dit par I⁷². Il nous racontait l'attente, les passeurs, les voitures aux vitres bloquées, la dernière fois qu'il avait vu sa femme, ses enfants et ses adieux à ceux-ci.

⁶⁷ <https://www.paris-liege.be/le-laureat-2023-stefan-le-courant/>

⁶⁸ Voir annexe 5 avec quelques photos de la soirée.

⁶⁹ <https://www.rtbef.be/article/accueil-des-refugies-en-belgique-quand-l-etat-sassied-sur-des-milliers-de-decisions-de-justice-11121583>

⁷⁰ <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/federal/migration-le-gouvernement-doit-etre-capable-d-appliquer-les-decisions-prises-nicole-de-moor/10504816.html>

⁷¹ Au moment où j'écris ces lignes, en Mai 2024, ce n'est toujours pas le cas. <https://www.rtbef.be/article/asile-et-migration-une-nouvelle-politique-de-retour-proactive-approuvee-en-commission-de-la-chambre-11310857>

⁷² Voici le texte de I. : *Ma femme était enceinte. Au moment où je commençais à préparer la naissance, j'ai eu quelques problèmes. À partir de là je n'ai plus vu ma femme. J'ai dû me cacher dans une maison pendant quelques jours. J'étais tout seul et on m'apportait à*

Comment penser que des personnes qui ont tout laissé derrière elles, leurs familles, leurs ami.e.s, leurs vies décideront de tout abandonner une nouvelle fois ? I. était déjà en Belgique depuis une décennie quand je l'ai rencontré en 2015. Cela va faire près de vingt ans que I. vit en Belgique sans statut légal. Il n'a jamais envisagé le retour, malgré tout ce qu'il avait laissé derrière lui, malgré aussi le fait que ces vingt années passées en Belgique ont été marquées par la précarité et l'illégalité. C'est une réelle méconnaissance du phénomène migratoire et des enjeux réels pour les personnes migrantes que d'avoir trouvé un consensus sur un texte qui privilégie l'accompagnement du retour volontaire. Ce qui peut poser la question de l'appropriation des travaux en Sciences Sociales par le politique. Les notions d'immobilisme et d'État qui ne respecte plus, désormais, ni le droit, ni la démocratie ont été les leitmotifs de la soirée de débat sans qu'aucune proposition de solution politique concrète ne semble se dégager réellement de la part d'aucun.e des représentant.e.s politiques. Si ce n'est donc ce texte qui doit être voté et qui concerne l'accompagnement des retours volontaires, résultat d'un compromis de la majorité fédérale sortante.

Depuis la création du spectacle « Les Sans » à la fin 2015, neuf années plus tard, rien ne semble avoir bougé du point de vue politique sur la question migratoire.

Nous ne pouvons que constater, dans cette actualisation, une chose : l'insolubilité (et le manque de volonté ?) politique de la réponse à la question migratoire en Belgique en 2024. À quoi est-elle due ? Et ce alors qu'un sondage de novembre 2023 réalisé par CNCD-11.11.11 révèle que 58% des belges sont favorables à la régularisation⁷³. Alors comment interpréter cette insolubilité politique ? S'il y avait une piste d'enquête à mener et une question centrale pour faire évoluer le débat public sur ces questions, ce serait sans aucun doute celle-ci : **pourquoi la question migratoire est-elle insoluble au niveau politique ?** Cela me semble une perspective pour de futures recherches à mener. Sommes-nous face à de l'idéologie ? Comment expliquer cette insolubilité politique ? Voici des questions dont pourraient s'emparer les chercheurs.euses. Car au terme de ma recherche c'est ce qui se dégage comme perspective principale. Malgré les mobilisations politiques, culturelles, de la Voix des sans-papiers de Liège et d'une série d'autres acteurs du milieu associatif sur une période de près de dix ans peu de choses ont évolué favorablement. Et pour la plupart des personnes sans-papiers ayant participé au spectacle « Les Sans », l'illégalité de leur statut est restée identique.

3.2.2 L'ethnographie comme restitution du rapport singulier de l'anthropologue avec d'autres individus singuliers

« **L'ethnographie restitue le rapport singulier d'un anthropologue avec d'autres individus singuliers** » (Philippe Descola, à l'occasion de la projection-débat du 14 février 2024 au Collège de France). [Extrait de mon Journal de terrain le 14/02/2024].

manger. Je me disais que peut-être ma vie serait sauvée. Je me tracassais pour ma femme. Au bout de quelques jours, un passeur est venu me chercher et m'a amené en voiture à l'aéroport. Après quelques heures j'étais en Belgique. Et je me disais que j'allais être sauvé, dans ce pays de droits et de liberté.

⁷³ <https://www.rtl.be/actu/belgique/societe/la-majorite-des-belges-se-disent-favorables-la-regularisation-de-certains-sans/2023-11-10/article/606871>

Le film et le travail d'Omid Hashemi « Les nomades du Zagros. À bout de souffle ! » aura été l'occasion pour moi de découvrir la transhumance des peuples nomades du Zagros. Cette chaîne de montagne à cheval entre l'Iran et l'Irak. Je me suis retrouvé à cette projection-débat à l'invitation de Jean-Marie Pradier suite à nos échanges sur la notion d'ethnoscénologie. Il m'a présenté Omid Hashemi⁷⁴, le réalisateur du film.

Après la projection de son film et le débat qui s'en est suivi, nous avons discuté de son travail et des similitudes que je pouvais établir avec le spectacle « Les Sans ».

En effet, je lui ai brièvement expliqué qu'après neuf années de travail dans l'action culturelle avec des personnes sans-papiers, celles-ci n'avaient toujours pas de papiers et que cela pointait, selon moi, ce que j'appelle les limites de l'action culturelle. Et Omid de me répondre : « *Je travaille sur la même chose !* ». Je lui laisse ma carte de visite et je lui propose que nous puissions échanger, à l'occasion, sur ces questions. Il est déjà 19h35 et je dois prendre mon train à 20h54 Gare du nord à Paris pour rentrer à Liège. Mon retour en train sera marqué par l'observation directe de ce rapport singulier avec d'autres individus singuliers au cours du trajet. C'est la restitution de ces moments issus d'extraits de mon journal de terrain que je vous propose de lire dans les lignes qui suivent.

23h45. 14/02/2024. Dans le train Bruxelles-Liège. Extraits de mon Journal de Terrain.

Dans le train juste devant moi deux jeunes hommes se parlent vivement depuis de longues minutes. Ils sont montés dans le train à Bruxelles-Central. Je ne comprends pas ce qu'ils disent car ils parlent une langue que j'identifie comme de l'arabe. Au ton qu'ils utilisent je comprends qu'une vive tension les anime.

Nous arrivons à la gare de Landen et le contrôleur leur demande leur titre de transport.

En français hésitant, ils tentent d'expliquer qu'ils n'en ont pas et qu'ils vont jusque Liège. Un des deux jeunes hommes tend au contrôleur un téléphone avec quelqu'un à l'autre bout du fil. Le contrôleur leur répond qu'il n'est pas là pour téléphoner mais bien pour contrôler. L'agent de la SNCB leur demande à présent leurs papiers d'identité. Ils répondent qu'ils n'en ont pas. Le contrôleur rétorque alors : « *Si vous n'avez pas de papiers d'identité alors vous devez descendre du train ici à Landen !* »

Vivre sans-papiers, c'est vivre la violence, c'est vivre l'arbitraire, c'est vivre l'abjectivité...[...]

00h21. 14/02/2024. Dans le train Bruxelles-Liège

Je suis à présent seul dans le wagon [...] Je m'en veux, j'aurais dû payer le titre de transport à ces deux jeunes hommes sans-papiers.

⁷⁴ <https://alumni.univ-paris8.fr/omid-hashemi>

00h27. 14/02/2024. Dans le train Bruxelles-Liège

Nous sommes à l'arrêt au milieu de nulle part. Une voix résonne depuis les haut-parleurs du train : « *Nous démarrerons quand l'autre train aura libéré la voie* ». Nous sommes à l'arrêt. Les deux jeunes hommes sans-papiers sont peut-être en mouvement quelque part, dans la nuit noire de février, entre Landen et Liège. [...] Je m'en veux, voilà une journée qui se termine et qui renvoie pleinement à l'actualité de ma problématique. Peut-être que le meilleur moyen de contrer les limites de l'action culturelle, c'est de, systématiquement, faire preuve de solidarité, même, et surtout, peut-être, avec des inconnus vulnérables. Face à cette « bureaucratization du monde » (Hibou, 2012), face à l'insolubilité de la question migratoire, avons-nous dans le réel, en réalité, seulement d'autres choix ?

Ces extraits de mon Journal de terrain montrent à quel point la question des personnes sans-papiers est actuelle et comment, au hasard d'un voyage en train, elle peut débouler dans le réel sans prévenir. La réalité des vies de personnes sans-papiers surgit à l'improviste au gré de leurs vies improvisées. Pour un ex-travailleur social du champ de l'Éducation permanente ces constats résonnent en moi et interrogent encore plus intensément les limites de cette action culturelle menée, et son corollaire : les limites de la démocratie culturelle.

3.3 Les limites de l'action culturelle

Depuis 2015, « Les Sans » ont posé leurs tréteaux à la Langue Française en fête à Liège⁷⁵, dans des écoles secondaires et supérieures, dans des théâtres subventionnés, dans des centres de résistance, dans des festivals, dans des formations syndicales, dans des usines occupées, ...

À chaque fois ce fut l'occasion d'échanges très riches entre la scène et le public à l'occasion de débats après le spectacle. En miroir de la positivité de ces effets, la stagnation des situations individuelles des membres de la VSP, le profond déficit de réelles solutions structurelles sont la source d'une lassitude et d'un désespoir croissants pour les membres de la VSP. Que la joie de l'annonce, parfois, d'une régularisation qui aboutit, peine à inverser. « [...] il est pour ces formes documentaires des questions qui reviennent. Celle des migrants et des réfugiés est d'autant plus présentes dans les formes documentaires qu'elle n'a pas trouvé ni ne trouve de solutions [...] » (Magris et Picon-Vallin, 2019 : 23). Ce processus d'apprentissage auquel ont participé les membres de la VSP leur a-t-il permis de « sortir de leur condition » ? Manifestement, non. L'action culturelle montre donc ici ses limites et les membres de la VSP qui se sont engagés dans cette action éclairée peinent à infléchir leurs propres histoires.

⁷⁵ La Langue Française en Fête s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de la Francophonie. À Liège, une journée est consacrée pour mettre en valeur les associations et leurs publics qui dispensent des cours de français langue étrangère et d'alphabétisation par le biais de pratiques culturelles et artistiques (<https://www.liege-lettres.be/il-est-temps-a-nouveau-semaine-de-la-langue-francaise-en-fete-2023/>)

S'il est indéniable que l'on dénote une série d'effets positifs⁷⁶ pour les personnes sans-papiers qui ont participé à cette aventure théâtrale, l'action culturelle n'a pas résolu structurellement leur demande initiale : la régularisation.

La différence est notable entre l'expérience que j'ai vécue dans le train en tant qu'observateur des deux jeunes hommes sans-papiers qui est relatée dans le point précédent et l'expérience de la création théâtrale « Les Sans ». C'est que, au cours de l'occupation de la VSP, il y a toujours eu cette volonté de créer du collectif pour sortir de l'isolement et de l'atomisation qui correspondent à « l'état » et au « statut » de sans-papiers afin d'inscrire cette démarche dans une lutte plus globale qui peut être polymorphe : culturelle, artistique, militante, etc ... Je suis bien conscient donc que cette expérience théâtrale fut singulière et, quelque part, exceptionnelle. Il est important de la resituer dans ce contexte spécifique et de la distinguer de la somme des expériences individuelles et atomisées que vivent au quotidien les personnes sans-papiers en Belgique ou ailleurs. Toutefois, c'est bien ce statut caractérisé par l'illégalité qui relie également toutes ces personnes entre elles. C'est donc bien ce statut spécifique qu'il est important de continuer à interroger pour déboucher sur de nouvelles questions qui pourraient faire l'objet de nouvelles recherches.

Sur la base, par exemple, d'une nouvelle question : comment les dispositifs d'Éducation permanente qui promeuvent l'émancipation peuvent-ils être opérationnalisés dans un contexte général où les notions d'État de droit et d'État démocratique se détériorent ?⁷⁷

Dans le court documentaire qui a été fait sur le spectacle, Jean évoquait sa participation à cette expérience théâtrale comme celle, je cite : « *d'une forme d'intégration*⁷⁸ ».

Si la participation et la production culturelle peuvent être considérées comme des formes partielles d'intégration, elles ne le sont pas complètement. Et neuf années après le début de la participation de Jean au spectacle, sa situation n'est toujours pas régularisée et il continue donc à vivre une existence illégale en Belgique. C'est le cas pour la plupart des personnes qui ont participé à cette création. Face à l'insolubilité de cette situation, les mots écrits il y aura bientôt dix ans en atelier d'écriture semblent résonner aujourd'hui avec encore plus de force et de détermination.

Je continuerai...

Je continuerai notre lutte pour avoir des papiers

Je continuerai à aimer la Belgique, malgré le fait qu'elle me rend la vie difficile.

Je continuerai à sortir même si la police nous fait peur.

Je continuerai à chercher du travail même si vous pensez que je n'ai pas le droit.

Je continuerai à croire en un monde meilleur même s'il y a trop d'injustice.

⁷⁶ J'ai notamment dû en rendre compte à l'inspection de l'Éducation permanente dans des rapports annuels et quinquennaux, sous la forme de questionnaires sous formes de questions ouvertes, voir annexe 6.

⁷⁷ Une trentaine de professeurs d'université s'insurgent contre un « gouvernement fédéral (qui) persiste à violer l'un des principes démocratiques parmi les plus élémentaires ». <https://www.lesoir.be/538243/article/2023-09-20/migration-quallons-nous-pouvoir-dire-nos-etudiants>

⁷⁸ À 7min51 ici: <https://vimeo.com/204884714>

Je continuerai à me battre pour l'avenir de mes enfants, même si le monde dans lequel nous vivons est incertain.

Je continuerai à me battre pour la solidarité, même s'il n'y a pas d'unité.

Je continuerai mes études, même s'il n'y a pas d'espoir.

Je continuerai à vivre, même si tout le monde se décourage.

Je continuerai à aimer les femmes, malgré leurs défauts.

Je continuerai à aimer les femmes, même si la souffrance me tracasse.

Je continuerai à m'intégrer, même si les autres se fatiguent.

Je continuerai à espérer, même aux moments de stress.

Je continuerai à progresser, même si les autres reculent.

Je continuerai à croire en Dieu, même si le monde perd espoir.

Je continuerai à parler de paix, même au bout du monde.

Je continuerai à crier la souffrance, même si les autres ne le savent pas.

Je dessinerai mon avenir avec espoir, même si les autres n'aiment pas.

Et j'apporterai des souvenirs de beauté, même sur les visages en larmes.

Tous les jours je penserai aux enfants.

Tous les jours je penserai à l'avenir.

Tous les jours je penserai au centre fermé.

Tous les jours je penserai aux papiers. (Alfred, El Hadj, Emmanuel, Ibrahim, Idrissou, Nadine, Soumah ; Atelier d'écriture de Burenville le 23 décembre 2015).

Tout ceci pose donc la question des limites de l'action culturelle et plus généralement des limites de la notion de démocratie culturelle, limites, que son principal architecte Marcel Hicter interrogeait déjà en mars 1976 à Athènes⁷⁹ suite aux échecs liés à la notion de « démocratisation culturelle ». Sur les cendres de celle-ci, Marcel Hicter donnait naissance à celle de « démocratie culturelle » :

D'emblée, il relève les carences et les échecs des politiques de démocratisation de la culture⁸⁰ et annonce qu'elles « sonnent le glas de la démocratisation de la culture ».

Il introduit alors la notion de démocratie culturelle en la décrivant notamment par la formule suivante :

« Mon option est donc : ni la culture pour tous, ni la culture pour chacun mais la culture par chacun et avec chacun dans une optique de développement de tous. [...] Il n'y a pas de culture extérieure à l'homme, pas de matière culturelle à quoi il faut faire accéder le peuple, qu'il faut porter au peuple, que l'on puisse contreplaquer. [...] C'est le sens des

⁷⁹ https://fondation-hicter.org/wp-content/uploads/2020/04/RW_Marcel-Hicter.pdf

⁸⁰ Cette politique peut être caractérisée par une volonté de l'accès de tous aux œuvres. Elle voudrait, notamment par une pédagogie adaptée, mettre à la disposition du plus grand nombre et dans les conditions les plus égalitaires possibles (au sens d'égalisation des chances d'accès) des œuvres reconnues « de qualité » supérieure.

responsabilités au sein de nos diverses communautés : cette culture-là [...] exige envers les autres une attitude d'accueil, de dialogue ; [...] il s'agit de contester la notion patrimoniale de la culture pour la remplacer par la définition de la culture par la population elle-même ».

Cette déclaration apparaît alors comme un changement paradigmatique en affirmant le principe de pluralité, de diversité et d'égalité des cultures. (Nossent, 2009 : 2).

Comment concilier cette attitude « d'accueil et de dialogue » souhaitée par Marcel Hicter dans une démarche de « démocratie culturelle » et les milliers de condamnations de l'État belge par la CEDH dans l'opérationnalisation des dispositifs d'Éducation permanente ?

C'est une question, me semble-t-il, dont pourrait s'emparer l'ensemble des actrices, des acteurs et des services du secteur de l'Éducation permanente. Avec comme perspective affirmée l'analyse réflexive. Car depuis la déclaration d'Athènes en 1976 de Marcel Hicter, nos démocraties ne sont plus uniquement culturelles. Elles sont à présent multiculturelles (Martiniello, 2011). Comment les dispositifs socio-culturels de l'Éducation permanente peuvent-ils mieux refléter cette réalité contemporaine ?

3.4 Les limites de la méthode

Même si j'espère, avec ce travail, avoir répondu à ma question de recherche et d'avoir démontré qu'il était possible de faire l'analyse a posteriori de mon objet. Il est important de pointer les limites de ma méthode, comme de toute méthode. En effet, la production de matériaux, de données est ici limitée par rapport à un protocole plus classique de recherche qualitative. Si tout le processus de la création artistique avait été accompagné par un protocole de recherche qualitative, je pense que les résultats auraient été encore plus complets. Toutefois, la combinaison des démarches de sociologie a posteriori et d'auto-ethnographie rétrospective alliées à un protocole de recherche qualitative plus classique sont autant de perspectives pour de futures questions et méthodes de recherche, autant de pistes pour compléter cette analyse et pour en proposer de nouvelles.

Conclusion

Ce mémoire avait pour ambition initiale de répondre à ma question de recherche reformulée et stabilisée : **Comment construire et analyser a posteriori l'objet de recherche : la fabrication d'une création théâtrale avec des personnes sans-papiers ?** En se demandant s'il était possible de construire l'objet de recherche a posteriori et comment il était possible d'en faire l'analyse postérieurement. Dans le premier chapitre, j'ai présenté et contextualisé la VSP, l'occupation de la VSP et j'ai fait une revue de la littérature non-exhaustive sur la notion de sans-papiers. Dans le deuxième chapitre, j'ai présenté ma méthodologie en balisant une série d'approches théoriques qui ont confirmé la possibilité d'une démarche d'analyse rétrospective. J'ai scindé mon analyse en trois niveaux : au niveau de l'étude de la forme scénique je me suis appuyé et inspiré, au niveau théorique, des « Théâtres Documentaires » (Magris & Picon-Vallin, 2019) et de

la sociologie *a posteriori* de Gildas Loirand (2021) en mobilisant « les cadres de l'expérience » (Goffman, 1991) comme outil de sociologie générale. Au niveau de l'étude de ce que cette expérience scénique a fait aux personnes sans-papiers participantes, je me suis inspiré de l'ethnoscénologie (Pradier, 2017) ce qui m'a conduit aux travaux de Jonas Tinius (2016). Pour l'analyse depuis mon point de vue situé, et en toile de fond de l'ensemble du processus d'analyse j'ai eu recours à la phénoménologie critique (Willen, 2007), à l'objectivation participante (Bourdieu, 2003), à l'auto-ethnographie et à l'auto-ethnographie rétrospective (Edwards, 2021 ; Adams et Hermann, 2023 ; Tripathi et al., 2021). En construisant ma méthode sur la base de ces approches théoriques et conceptuelles j'ai pu analyser *a posteriori* mon objet en faisant appel aux traces, aux documents, aux textes écrits en ateliers d'écriture, aux photographies, au documentaire sur le spectacle, à mes souvenirs et à ma mémoire. Dans le troisième chapitre, j'ai exposé deux résultats issus de l'analyse, les perspectives et les limites. Le premier résultat de l'analyse, au niveau formel, l'objet « Les Sans » peut être défini comme une pièce-procès issue des « Théâtres Documentaires » (Magris & Picon-Vallin, 2019) basée sur des matériaux issus de récits auto-experts complétés par une contextualisation audio, vidéo et textuelle. Cette production théâtrale est le résultat d'un processus de « modalisation » (Goffman, 1991) que l'on peut définir et caractériser comme le résultat d'une poïétique de l'*abjectivité* (Willen, 2007). Ou plus précisément comme un phénomène de théâtralisation qui résulte d'une poïétique de l'*abjectivité*. C'est bien la situation qui consiste à placer et maintenir des personnes dans l'illégalité, sans papiers, que l'on peut qualifier d'*abjectivité*. C'est des potentialités inscrites dans cette situation particulière et des insatisfactions qu'elle génère qu'est née la production théâtrale « Les Sans ». Le second résultat de l'analyse, au niveau des effets produits sur les personnes sans-papiers ayant participé à ce processus d'une forme de *théâtre ethnographique* consiste en un « retournement du stigmat » (Goffman, 1975), une « fiction dialectique » (Tinius, 2016) devenant « événement transformateur » (Morris, 2000) tel un remède au risque potentiel d'auto-réification auquel peuvent être confrontées les personnes sans-papiers. Enfin, l'auto-ethnographie et l'auto-ethnographie rétrospective m'ont permis d'interroger ma propre posture de Travailleur social dans le champ de l'Éducation permanente et le rapport que celui-ci entretient avec la norme. Ce qui m'a conduit à actualiser mon auto-ethnographie afin d'évaluer la situation et l'évolution contemporaine des questions migratoires en termes d'insolubilité. Sur base d'extraits de mon Journal de Terrain, j'ai démontré la prégnance de ces questions dans la réalité d'aujourd'hui. Ainsi que la persistance de l'insolubilité de la réponse politique à ces problématiques. Ce qui, d'une part, en termes de perspectives, devrait encourager les actrices et les acteurs du secteur de l'Éducation permanente à interroger leur positionnement réflexif professionnel. Et, d'autre part, questionne les limites de l'action culturelle ainsi que l'opérationnalisation de la mise en place de dispositifs supposés stimuler la démocratie culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans un contexte, où l'idéal de l'État de Droit et de l'État Démocratique se détériorent. Ces perspectives encouragent les chercheurs.euses à continuer de tenter de comprendre l'insolubilité politique contemporaine de la question migratoire. Plus largement, j'espère que ce travail permet de réfléchir à l'actualité de la volonté qu'avait Marcel Hicter de construire un monde basé sur « l'accueil et le dialogue » (1976) plus en phase avec les réalités de nos sociétés multiculturelles. Afin que chacun.e en dépit de son origine ou de son statut administratif puisse sortir de l'ombre pour accéder et rester dans la lumière.

Bibliographie

- Adams, T. E. et Hermann, A. F. (2023). Good Autoethnography. *Journal of Autoethnography*. 1 January. 4 (1): 1–9. doi: <https://doi.org/10.1525/joae.2023.4.1.1>
- Adorno, T. W. & Horkheimer, M. (1947). *La dialectique de la raison*. New York. Institute of Social research.
- Balty, C. & Mistiaen, V. (2022). De la *crise de l'accueil* à la *crise provoquée*. Évolution des dénominations en contexte migratoire belge. *Mots. Les langages du politique*, 129, 23-46. <https://doi.org/10.4000/mots.29855>
- Blin, T. (2008). L'invention des sans-papiers: Récit d'une dramaturgie politique. *Cahiers internationaux de sociologie*, 125, 241-261. <https://doi.org/10.3917/cis.125.0241>
- Bourdieu, P., Chamboredon, J-C., Passeron, J-C. (1968). *Le métier de sociologue*. 5è édition. Mouton de Gruyter.
- Bourdieu, P. (2003). L'objectivation participante. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 150, 43-58. <https://doi.org/10.3917/arss.150.0043>
- Brücker, P., Veron, D. & Lou Vertongen, Y. (2019). Du mouvement des sans-papiers à la « crise » des réfugiés : évolution des catégories d'action et enjeux théoriques. *Critique internationale*, 84, 9-21. <https://doi.org/10.3917/cii.084.0009>
- Burrick, D. (2009). Une épistémologie du récit de vie. *Recherches Qualitatives*. Hors-série 8.
- Castra, M. (2012). « Identité », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 72-73. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1593>
- Cefaï, D., Gardella, E. (2012). Comment analyser une situation selon le dernier Goffman ? De Frame Analysis à Forms of Talk dans D. CEFAÏ, L. PERREAU (dir.), *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, Amiens, CURAPP-ESS, Paris, CEMS-IMM, p. 230-263.
- Colbert de Seignelay, J.-B. (1685). *Le Code Noir*. EEEOYS Éditions.
- Collectif de la VSP-Jean et Sanna. (2015). *Les Sans*. Texte de la création collective Les Sans.
- Conte, R. (1996). *La poïétique de Paul Valéry*. Recherches poïétiques, 1996. hal-01503774
- Dauvrin, M., Gysen, J. et Lorant, V. (2016). L'accès aux soins pour les personnes sans-papiers : un chemin parsemé d'embûches. *Revue Éducation Santé*. Numéro 324. Juillet 2016. https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A182454/datastream/PDF_01/view
- Dewey, J. (1934/2014). *L'art comme expérience*. Éditions Gallimard.
- Edwards, J. (2021). Ethical Autoethnography: Is it Possible? *International Journal of Qualitative Methods*. 20. 160940692199530. 10.1177/1609406921995306.
- Engbersen, G. (1999). Sans-papiers . In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 129, septembre 1999. Délits d'immigration. pp. 26-38. DOI : <https://doi.org/10.3406/arss.1999.3301>
- Fassin, D. (2012). *La Force de l'ordre*. Une anthropologie de la police des quartiers. Paris. Seuil.
- Faux, J. (2009). Les sans-papiers en Belgique. État de la question. *Pensée plurielle*, 21, 137-149. <https://doi.org/10.3917/pp.021.0137>

Frère, B. (2018). De prémisses pragmatiques et phénoménologiques d'un nouveau style sociologique. In M. Nachi, *La sociologie pragmatique et l'étude des sociétés maghrébines*. Tunis, Tunisia: Nirvana.

FWB. (1976). Décret de l'Éducation Permanente.
https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/00439_000.pdf

FWB. (2003). Décret de l'Éducation Permanente.
https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/27856_006.pdf

Glaser, B. G. et Strauss, A. L. (1967). *The Discovery of grounded Theory*. Armand Collin.

Godin, M. & Rea, A. (2010). La campagne de régularisation de 2000 en Belgique : une analyse genrée. *Migrations Société*, 129-130, 75-90. <https://doi.org/10.3917/migra.129.0075>

Goffman, E. (1968). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Collection Le Sens Commun.

Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Collection le sens commun. Les Éditions de Minuit.

Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Traduction I. Joseph, M. Darteville et P. Joseph. Éditions de Minuit.

Guttknecht, T. (2016). *Actualité de Foucault. Une problématisation du travail social*. IES Éditions.

Hallbwachs, M. (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Les Classiques des Sciences Sociales. Chicoutimi. Québec.
http://classiques.ugac.ca/classiques/Halbhwachs_maurice/cadres_soc_memoire/cadres_sociaux_memoire.pdf

Haraway, D. (1988). Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575–599. <https://doi.org/10.2307/3178066>

Hibou, B. (2012). *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*. Paris. La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2012, 223 p., ISBN : 978-2-7071-7439-0.

Hedges, C. (2015). Un sinistre état des lieux pour un terrible dénouement. <https://www.partage-le.com/2015/09/02/un-terrible-denuement-chris-hedges/>

Honneth, A. (2008). Réification, connaissance, reconnaissance : quelques malentendus. *Esprit*, 96-107. <https://doi.org/10.3917/espri.346.0096>

Kagné, B. (2000). Sans-papiers en Belgique. Éléments d'analyse d'une catégorie sociale à facettes multiples. À la lumière des sans-papiers, éd. Antoine Pickels, Revue de l'université de Bruxelles.

Kisukidi, Y. (2018). Le nom « *Noir* » et son double. *Esprit*, 95-99. <https://doi.org/10.3917/espri.1812.0095>

Lacroix, T. (2020). « Réseaux des villes hospitalières : un panorama global », *e-Migrinter* [En ligne], DOI : <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.2281>

Lazzeri, C. (2011). Réification et reconnaissance. Une discussion avec Axel Honneth. *Revue du MAUSS*, 38, 259-285. <https://doi.org/10.3917/rdm.038.0259>

Le Courant, S. (2022). *Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'État*. Paris. Seuil.

Lejeune, C. (2014). Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer. Louvain-La-Neuve. De Boeck.

Lemieux, C. (2012). 2 – Problématiser. Dans : Serge Paugam éd., *L'enquête sociologique* (pp. 27-51). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0027>

Lévi-Strauss, C. (1983). Le regard éloigné. Paris. Plon

Loirand, G. (2021). L'expérience passée du sociologue comme archive incorporée. Remarques sur une méthode illégitime. Sébastien Fleuriel; Jean-François Goubet; Stéphan Mierzejewski; Manuel Schotté. Ce qu'incorporer veut dire, Presse Universitaires du Septentrion, pp.237-261, 2021, *Épistémologie des Sciences Sociales*, 978-2-7574-3240-2. hal-04066646

Lou Vertongen, Y. (2014). De quoi « sans-papier » est-il le nom ? La Revue Nouvelle. Numéro 6/7 Juin-Juillet 2014. <https://revuenouvelle.be/De-quoi-sans-papier-est-il-le-nom#nb5>

Magris, E. & Picon-Vallin, B. (2019). Les théâtres documentaires. Paris. Deuxième Époque.

Maier-Schaeffer, F., Page, C., & Vaissié, C. (Eds.) (2012). *La Révolution mise en scène*. Presses universitaires de Rennes. doi :10.4000/books.pur.79208

Martiniello, M., Kagné, B., Adam, I., Ben Mohammed, N., & Rea, A. (2002). *Histoires sans-papiers*. Bruxelles, Belgium: Vista.

Martiniello M. et Réa A. (2002). Les sans-papiers en Belgique. In: *Hommes et Migrations*, n°1238, Juillet-août 2002. Les frontières du droit d'asile. pp. 89-99.

Martiniello, M. & Rea, A. (2011). “Des flux migratoires aux carrières migratoires”, *SociologieS* [Online], Files, Online since 18 October 2011, connection on 21 September 2023. URL: <http://journals.openedition.org/sociologies/3694> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/sociologies.3694>

Martiniello, M. (2011). La démocratie multiculturelle: Citoyenneté, diversité, justice sociale. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.marti.2011.01>

Martiniello, M. (2019). Preface to “Art and Refugees”. In “Art and Refugees: Multidisciplinary Perspectives” in *Arts* 2019, 8, 98.

Martiniello, M. (2019). Introduction to the Special Issues “Art and Refugees: Multidisciplinary Perspectives”. Reprinted from: *Arts* 2019, 8, 98, doi:10.3390/arts8030098

Maury Y. & Hedjerassi, N. (2020). *Empowerment*, pouvoir d'agir en éducation: À la croisée entre théorie(s), discours et pratique(s). *Spirale - Revue de recherches en éducation*, 66, 3-13. <https://doi.org/10.3917/spir.066.0003>

Morris, A. (2000). Reflections on Social Movement Theory: Criticisms and Proposals. *Contemporary Sociology*, 29 (3).

Mouchard, D. (2002). Les mobilisations des « sans » dans la France contemporaine : l'émergence d'un « radicalisme autolimité » ?. *Revue française de science politique*, 52, 425-447. <https://doi.org/10.3917/rfsp.524.0425>

Moulaert, T. et Reman, P. (2007). Où en est l'Éducation Permanente ? Vertongen : <https://revuenouvelle.be/De-quoi-sans-papier-est-il-le-nom#nb5>

- Nagels, C. et Rea, A. (2010) « De la criminalisation des travailleurs sans-papiers », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], Vol. VII | 2010, mis en ligne le 24 septembre 2010, Consulté le 19 juin 2012. URL : <http://champpenal.revues.org/7865> ; DOI : 10.4000/champpenal.7865
- Nossent, J.-P. (2009). *Pratique de la démocratie culturelle : une méthode de l'égalité ? Les analyses de l'IHOES*. https://www.ihoes.be/PDF/JP_Nossent_Pratique_democratie_culturelle.pdf
- Passeron, R. (1975). (dir.). *Recherches poïétiques*, t. 1., Paris, Klincksieck
- Passeron, R. (1994). *Poïétique et Histoire. Espaces Temps. Année 1994. 55-56. pp 98-107.* https://www.persee.fr/doc/espat_0339-3267_1994_num_55_1_3912
- Piscator, E., *Le Théâtre politique* (1929), traduit par A. Adamov, Paris, L'Arche, coll. « Le Sens de la marche », 1972, p. 63.
- Pradier, J.-M. (2001). *L'ethnoscénologie. Vers une scénologie générale. L'Annuaire théâtral*, (29), 51–68. <https://doi.org/10.7202/041455ar>
- Pradier, J.-M. (2017). *De la performance theory aux performance studies. Journal des anthropologues*, 148-149 | 2017, 287-300. URL : <http://journals.openedition.org/jda/6707> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jda.6707>
- Romainville, C. (2014). *Démocratie culturelle & démocratisation de la culture – Premier panorama de leurs usages dans la littérature francophone relative aux politiques culturelles (1960/2010)*. *Repères* n°4-5. Juin 2014. P. 5 à 26.
- Sarolea, S. (1996). *Carte Blanche : Les lois Vande Lanotte, lois d'exception, lois d'exclusion*. In : *IDj*, no.novembre (1996). <http://hdl.handle.net/2078.1/93814>
- Siméant, J. (1998). *La Cause des Sans-papiers*. Presses de sciences Po.
- Tinius, J. (2016). «Rehearsing Detachment: Refugee Theatre and Dialectical Fiction», *Cadernos de Arte e Antropologia*, Vol. 5, No 1 | -1, 21-38. <http://journals.openedition.org/cadernosaa/1022>; DOI: <https://doi.org/10.4000/cadernosaa.1022>
- Tripathi, A., Polus, R., Zhang, Y., Nautiyal R. & Shaheer I.(2022) 'Remember that time?': introducing retrospective collaborative autoethnography, *Tourism Recreation Research*, DOI: [10.1080/02508281.2022.2109864](https://doi.org/10.1080/02508281.2022.2109864)
- Voirol, O. (2011). *Retour sur l'industrie culturelle. Réseaux*, 166, 125-157. <https://doi.org/10.3917/res.166.0125>
- Weber, M. (2015). *La Domination*. Éditions. La Découverte.
- Weiss, P. (1965/2000) *L'instruction*. L'Arche
- Willen, S.S. (2007), *Toward a Critical Phenomenology of "Illegality": State Power, Criminalization, and Abjectivity among Undocumented Migrant Workers in Tel Aviv, Israel*. *International Migration*, 45: 8-38. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.2007.00409.x>

Bibliographie complémentaire

Belga. (2011). La campagne de régularisation a donné des papiers à 28.000 illégaux. In La Libre Belgique. Publié le 19-07-2011 à 05h37. <https://www.lalibre.be/belgique/2011/07/19/la-campagne-de-regularisation-a-donne-des-papiers-a-28000-illegaux-VH3SHLEUHV3C3LEX2R3EK3SBQHI/>

Belga. (2023). La majorité des Belges se disent "favorables" à la régularisation de certains sans-papiers: un chiffre en hausse par rapport à l'année dernière. Publié par RTL Info le 10/11/2023 à 12h34. URL : <https://www.rtl.be/actu/belgique/societe/la-majorite-des-belges-se-disent-favorables-la-regularisation-de-certains-sans/2023-11-10/article/606871>

Carte Blanche par un collectif de signataires. (2023). Migration : qu'allons-nous pouvoir dire à nos étudiants ? Le Soir. Publié le 20/09/2023 à 06 :53. URL : <https://www.lesoir.be/538243/article/2023-09-20/migration-quallons-nous-pouvoir-dire-nos-etudiants>

CGRA. Site officiel. URL : <https://www.cgra.be/fr>

Communiqué de Presse de Myria du 23 mai 2023 : <https://www.myria.be/fr/publications/communiquede-presse-moins-de-personnes-regularisees-pour-motif-humanitaire-plus-de-personnes-refusees-au-sejour>

Éducation permanente. Site Officiel. URL : <http://www.educationpermanente.cfwb.be/>

Équinoxe FM. Site officiel. URL : <https://www.equinoxefm.be/>

François, A. (2023). Belga. Repris sur le site de la VRT. Selon une estimation de la VUB, la Belgique accueille 112.000 sans-papiers. URL : <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2023/04/12/selon-une-estimation-de-la-vub-la-belgique-accueille-112-000-sa/>

Hashemi, O. Page Alumni. URL : <https://alumni.univ-paris8.fr/omid-hashemi>

La Cité Miroir. (2023). Une politique migratoire plus juste, un enjeu pour toute la société ! Soirée-débat, le 7 février 2024. URL : <https://www.citemiroir.be/fr/activite/une-politique-migratoire-plus-juste-un-enjeu-pour-toute-la-societe>

La Langue Française en Fête à Liège. URL : <https://www.liege-lettres.be/il-est-temps-a-nouveau-semaine-de-la-langue-francaise-en-fete-2023/>

Leroy, S. (2023). In L'Écho 8 novembre 2023 à 12h17min. Migration : "Le gouvernement doit être capable d'appliquer les décisions prises!" (Nicole de Moor). URL : <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/federal/migration-le-gouvernement-doit-etre-capable-d-appliquer-les-decisions-prises-nicole-de-moor/10504816.html>

Le Monde des Possibles Asbl. Site Officiel. URL : <https://www.possibles.org/>

Prix de l'essai Paris-Liège. (2023). <https://www.paris-liege.be/le-laureat-2023-stefan-le-courant/>

RTBF. (2022/2023). Accueil des réfugiés en Belgique : quand l'État s'assied sur des milliers de décisions de justice...Publié le 12 déc. 2022 à 10:22 - mise à jour 24 juil. 2023 à 17:58. URL : <https://www.rtbf.be/article/accueil-des-refugies-en-belgique-quand-l-etat-sassied-sur-des-milliers-de-decisions-de-justice-11121583>

RTBF. (2024). Asile et migration : une nouvelle politique de retour "proactive" approuvée en commission de la Chambre. Publié le 10 janvier 2024 à 18h00. <https://www.rtbf.be/article/asile-et-migration-une-nouvelle-politique-de-retour-proactive-approuvee-en-commission-de-la-chambre-11310857>

Team Justice. (2022). La loi incriminant le squat rétablie : les expulsions accélérées à nouveau possibles. 1^{er} décembre 2022. URL : <https://www.teamjustitie.be/fr/2022/12/01/la-loi-incriminant-le-squat-retablie-les-expulsions-accelerees-a-nouveau-possibles/>

Versele, M. & Carton, L. (2021). « L'éducation par le peuple et pour le peuple » - Qu'est-ce que l'éducation permanente? Publié le lundi 15 février 2021 sur le site de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente. URL : https://ligue-enseignement.be/leducation-par-le-peuple-et-pour-le-peuple-quest-ce-que-leducation-permanente#_ftnref1

Ville de Liège. (2017). Liège se déclare Ville hospitalière, responsable accueillante et ouverte. URL : <https://www.liege.be/fr/vie-communale/ville-engagee/liege-se-declare-ville-hospitaliere-responsable-accueillante-et-ouverte>

Weber, R. (2020). Marcel Hicter, retour vers un futur. Association Marcel Hicter pour la démocratie culturelle-FMH. URL : https://fondation-hicter.org/wp-content/uploads/2020/04/RW_Marcel-Hicter.pdf

Médiagraphie

Hashemi, O. (2023). Les nomades du Zagros. À bout de souffle ! Production du collectif Rekhneh

Houcman, D. aka Goldo©. (2016). Photo d'une représentation du spectacle « Les Sans » au Manège Fonck en novembre 2016 par Dominique Houcman | Goldo ©

L'Entonnoir (2017). Les Sans. Vimeo. <https://vimeo.com/204884714>

Annexes

Annexe 1

Évolution du taux de protection de 2012 à 2022. Source CGRA : <https://www.cgra.be/fr>



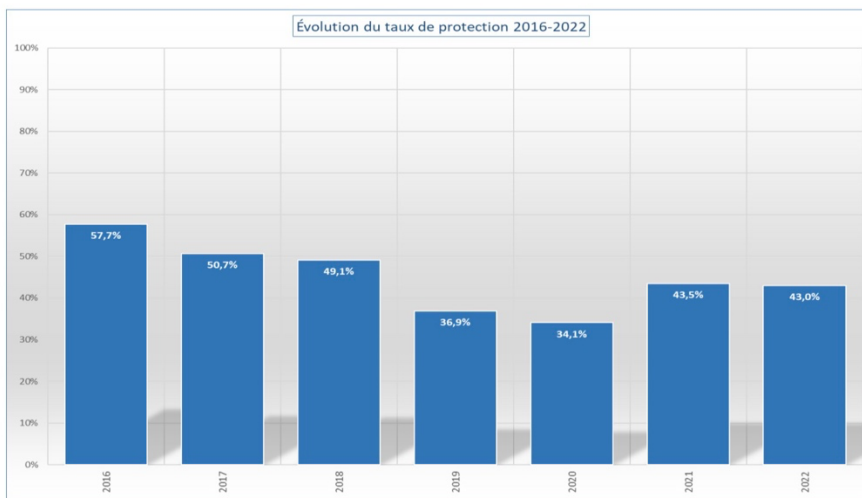
COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX RÉFUGIÉS ET AUX APATRIDES



*Le taux de protection correspond au nombre de décisions accordant un statut de protection (statut de réfugié ou statut de protection subsidiaire) rapporté au nombre total de décisions définitives.



COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX RÉFUGIÉS ET AUX APATRIDES



*Le taux de protection correspond au nombre de décisions (dans les dossiers) accordant un statut de protection (statut de réfugié ou statut de protection subsidiaire) rapporté au nombre total de décisions finales (= toutes les décisions – les décisions intermédiaires) – les abrogations/retraits du statut.

Annexe 2

Tableau 6 : décisions quant au fond du CGRA p. 23 :

Tableau 6: Décisions quant au fond du CGRA										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Reconnaissances	1.293	1.559	1.707	1.446	1.238	1.198	897	1.166	1.201	2.275
Refus	2.747	4.068	4.059	2.268	1.826	3.262	1.890	4.446	4.964	6.096
Retrait de statut	6	23	51	38	23	15	10	19		
Total	4.046	5.650	5.817	3.752	3.087	4.475	2.797	5.631	6.165	8.371

Annexe 3

« Fiche Méthode » pour mener une ethnocénologie communiquée par Jean-Marie Pradier.

FICHE MÉTHODE

La recherche en ethnocénologie suit les recommandations générales de la description ethnographique (F. Laplantine, 2015). Il s'y ajoute des précisions particulières.

Principe premier : « partir du concret pour aller vers l'abstrait, et non l'inverse » *Marcel Mauss, 1934 – « les techniques du corps ».*

Second principe : ne pas recourir aux concepts universels, ni aux catégories dans la présentation ou la définition de l'objet d'étude.

Rappel : les concepts universels sont supposés convenir à l'ensemble des langues, et des systèmes de pensée. Promus généralement par les sociétés dominantes, uchroniques, ils sont passés dans la langue de qui les emploie sans se rendre compte qu'ils sont des constructions sociales historiques et locales. Exemples le plus courant : les mots « religion » (voir Daniel Dubuisson, *L'occident et la religion*) et « théâtre » (à l'origine du terme pré-théâtre).

A – Préalables

Position et compétences du chercheur : distinguer la compétence académique (la/les spécialité.s d'origine.) & l'expérience artistique (préciser).

Identification précise du « terrain ». La notion de « terrain » - *fieldwork* – a été introduite pour distinguer la recherche fondée sur l'exploitation de données constituées – documents, rapports, enregistrements -, du processus d'obtention de ces données par un contact direct, incluant le déplacement physique du chercheur et son adaptation au milieu, sinon son intégration.

Le « terrain » est à présent considéré comme étant l'expérience concrète du rapport à l'objet. Il est moins le garant de l'objectivité, que la considération de la subjectivité

inhérente à toute recherche, et des biais induits par la personnalité du chercheur, les circonstances, et les limites de sa compétence.

Il est nécessaire de tenir un « journal de terrain », au cours de l'enquête. Ce journal ne sera pas nécessairement publié. Toutefois, des passages peuvent figurer dans le corps du mémoire, de l'étude ou de la thèse.

Préciser les circonstances (dates et lieux), et conditions de la recherche : local, délocalisé, tournée, étranger etc. : observer une troupe en tournée n'est pas à confondre avec la troupe à domicile. Chacune de ces situations entraîne des modifications tant du côté des performeurs, que de la réception (les publics).

Nature de « l'objet de recherche » : archives (analyse des matériaux), événement, enquête, observation longue durée, participation.

B – identification nominale de l'objet : la question de la langue

Préciser l'écart éventuel entre la langue du chercheur, et celle des « sujets observés » : usage de la traduction ? usage d'un medium « neutre » (l'anglais, généralement) ?

Mot propre utilisé par le/la performeur pour désigner l'événement, exemple : Koteba malien, et non « théâtre traditionnel bambara du Mali »).

Appellation utilisée éventuellement par la communauté, société à usage externe, ou donnée par l'étranger : « forme de théâtre traditionnel en milieu bambara »

Graphie originale si nécessaire (transcription latine si nécessaire)

Traduction littérale. « le grand escargot » (pour le Koteba).

Analyse philologique : elle permet d'approcher l'imaginaire, l'histoire, le système de pensée des locuteurs, dans une société donnée.

Terme original en usage pour désigner la catégorie (classification) à laquelle appartient l'événement

Terme occidentalisé, généralement utilisé dans les traductions (si nécessaire)

Terme modernisé (éventuellement), à présent pour désigner l'objet par les usagers, les critiques et/ou l'institution (exemple : Koteba, théâtre d'intervention).

C – identification spatio/temporelle de l'objet

Situation de l'objet de recherche dans l'espace/temps

Les paysages : visuels, olfactifs, faune et flore

Identification diachronique (évolution historique) et synchronique (l'objet ici et maintenant)

(date d'apparition, usage).

Origine historique

Date et heure de réalisation de(s) l'événement(s) observé(s)

Fréquence : ordinaire, extra-ordinaire, (circonstances)

D – conditions de réalisation de l'objet/événement

Biographie des performeurs : statuts et rôles (genre ; âge ; origine géographique)

Organisation hiérarchique – esthétique, sociale, genrée - des performeurs (statut et rôle)

Processus de recrutement des performeurs (motivation, sélection)

Apprentissage : avec qui, comment, durée

E – conditions matérielles de la réalisation

Costumes

Décors éventuels

Accessoires

Musique : accompagnement ; intégré ; statut et rôle des musiciens

Économie : coût pour le performeur ; pour les participants ; gains

F – appareil symbolique explicite et implicite

Le discours de la signification

Les références à des données préalables (tradition, textes, savoirs)

le narratif ethnographique interne & externe

G – Aspects eutoniques : plaisir, gratifications des performeurs

L'esthétique : critères de l'hédonisme

Hiérarchie des appareils sensoriels

Implication sensori-motrice

Satisfaction attendue

H – la réception

Espace de la participation

Composition et organisation spatiale, genrée, de l'ensemble des participants

Les attentes

Les comportements

Les normes de l'appréciation

Les formes expressives de l'appréciation

I – Rapport final : écriture

Préalable : apprendre à décrire et à écrire.

Situer la recherche par rapport aux travaux précédents.

Distinguer les données brutes de la description du flux d'ambiguïtés inhérentes aux productions de l'imaginaire.

Distinguer les données recueillies par le chercheur, de celles ayant les protagonistes pour origine.

Croiser les informations en faisant apparaître les nuances, contradictions, multiplicité des points de vue.

Redonner par l'écriture le caractère vivant, singulier, éphémère de l'objet.

PROJECTION-RENCONTRE
LE 14 FÉVRIER À 16H
AU COLLÈGE DE FRANCE



LES NOMADES DU ZAGROS À BOUT DE SOUFFLE



UN FILM REALISE PAR OVID HASHEMI

مالکنون عشایر بختیاری



PRODUCTION DU COLLECTIF REKHNEH

2023



Projection-Rencontre

Le 14 février 2024 à 16h

Collège de France

3 rue d'Ulm, 75005

16h - 17h30 : Projection du film "Les Nomades de Zagros à bout de souffle" (durée : 76 minutes).

17h30 - 19h : Table ronde "Une recherche-crédation à la découverte de modes de vie alternatifs" avec la participation de :

- **Philippe Descola**, Anthropologue, professeur émérite du Collège de France,
- **Jean-Pierre Digard**, Ethnologue et anthropologue, Directeur de recherche honoraire du CNRS,
- **Jean-Marie Pradier**, Professeur émérite de l'Université Paris 8, Chercheur en Ethnoscénologie à la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord
- **Zahra Hashemi**, Chercheuse associée au musée du Louvre, Archéologue et spécialiste de l'archéologie orientale
- **Omid Hashemi**, Artiste, réalisateur, chercheur associé EDESTA, Université Paris 8

* **Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le 5 février.**

Pour entrer dans le bâtiment, il est impératif que nous ajoutions votre nom à la liste. :

Projection.Rencontre@gmail.com



Annexe 5

Voici quelques photos que j'ai réalisées lors de la soirée débat à la Cité Miroir du 7 février 2024.





Annexe 6

Voici une partie des réponses aux questions pour l'évaluation du projet « Les Sans » telles que transmises à l'Inspection de l'Éducation Permanente et à l'administration de la FWB dans le rapport moral d'activités annuel de la Leep-Liège Asbl pour 2017.

A) Évaluation du projet « Les Sans ! » :

Voici ci-bas la réponse au questionnaire d'Alfred et celle de Nadine deux des membres de la Voix des sans-papiers de Liège ayant participé au projet.

Alefred Louca

Grille d'évaluation pour les participants aux projets d'Education Permanente de le Leep-liege asbl :

1°) Après cet atelier , j'ai une plus grande confiance en moi : **OUI/NON ? Expliquer pourquoi ?**

Avant cet atelier, j'avais du mal à rentrer en contact avec des inconnu(e)s. Avec nos différentes sorties théâtrales, j'ai constaté que j'étais petit à petit à l'aise avec les gens que je ne connais pas.

2°) Mon regard sur le monde a-t-il changé après cet atelier , **OUI/NON ? Expliquer pourquoi ?**

Ma vision du monde n'a vraiment pas changé. D'ailleurs il a renforcé mon opinion qui est qu'on vit dans un monde de plus en plus inhumain et qu'on est pas prêt de s'en sortir.

3°) Quelles techniques spécifiques ai-je découvert avec cet atelier ?
Réchauffement de la voix.

4°) Quel impact ai-je l'impression d'avoir produit sur le monde avec cet atelier ?
Faire prendre conscience à certaines personnes de la réalité du monde précaire notamment celui de ceux qu'on appelle, à tort, des sans-papiers.

5°) Quelles capacités nouvelles ai-je pu développer en suivant cet atelier ?
S'exprimer facilement ; perte de sa timidité.

6°) Quelles dimensions critiques m'ont particulièrement plu au cours de cet atelier ?

7°) En quoi la participation à cet atelier a renforcé ma démarche citoyenne ?
Je ne suis pas encore citoyen.

8°) Ai-je l'impression d'être plus armé culturellement qu'avant en ayant suivi cet atelier ? Détailler

Je n'ai pas l'impression de l'être mais j'ai l'assurance qu'avec le temps on deviendra des Hommes de culture.

9°) Cet atelier a-t-il permis mon émancipation personnelle si oui pourquoi ?
Faisant partie du monde des Sans, je ne suis pas encore affranchi.

10°) Cet atelier a-t-il motivé ma responsabilité et ma participation active à la vie sociale , culturelle et politique ? **OUI/NON Pourquoi ?**
Sans cet atelier, mon espace d'expression sociale, culturelle et politique serait amoindrie, voire affaiblie.

Grille d'évaluation pour les participants aux projets d'Education Permanente de la Leep-liege asbl :

- 1°) Après cet atelier, j'ai une plus grande confiance en moi **OUI/NON ?** Expliquer pourquoi
* était simplement parce que j'ai transmis un message important par parler de l'existence de sans papiers que beaucoup de personnes ignorent encore.
- 2°) Mon regard sur le monde a-t-il changé après cet atelier, **OUI/NON ?** Expliquer pourquoi
* Je continue la lutte et je garde l'espoir puisque les gens qui ont compris ce message se joignent à nous pour lutter ensemble.
- 3°) Quelles techniques spécifiques ai-je découvert avec cet atelier ?
* la Préparation de l'atelier - l'engagement et le sérieux du travail - la communication avec le public - la répétition.
- 4°) Quel impact ai-je l'impression d'avoir produit sur le monde avec cet atelier ?
* de braver la peur et de mettre en place mes valeurs essentielles
- 5°) Quelles capacités nouvelles ai-je pu développer en suivant cet atelier ?
* braver la peur de moi-même.
- chercher à atteindre un niveau professionnel
- 6°) Quelles dimensions critiques m'ont particulièrement plu au cours de cet atelier ?
* de faire mieux que avant
- 7°) En quoi la participation à cet atelier a renforcé ma démarche citoyenne ?
* le contact avec les autres - comprendre comment partager mon expérience
- 8°) Ai-je l'impression d'être plus armé culturellement qu'avant en ayant suivi cet atelier ? Décrivez un peu
* un peu armé normalement je n'ai pas encore fini d'apprendre par arriver au bout.
- 9°) Cet atelier a-t-il permis mon émancipation personnelle si oui pourquoi ?
* Oui, je trouve que les autres me considèrent et m'accordent une certaine importance
- 10°) Cet atelier a-t-il motivé ma responsabilité et ma participation active à la vie sociale, culturelle et politique **OUI/NON Pourquoi ?**
* J'ai donné du courage à d'autres femmes d'y participer - si les femmes se donnaient à lutter on pourra changer les choses.
- 11°) Quelle question pensez-vous qu'il faille reformuler dans cette liste ?
Comment faire, par trouver une opportunité pour pouvoir présenter ce spectacle devant un grand nombre de politicien.